

Gazette de la bête

Rédaction Bernard SOULIER - Numéro 15 - Décembre 2014



Éditorial

La gazette est en deuil, Michel Midy nous a quittés en ce printemps 2014 à l'âge de 65 ans. Ce passionné de nature, de loups et de la bête ayant travaillé dans l'imprimerie, avait mis gracieusement ses compétences à notre service en assurant, pendant de longues années, la mise en page de ce petit journal. Il s'occupait aussi de sa diffusion sur internet. Puis ces dernières années, se sentant fatigué, il avait désiré passer la main à d'autres. Son souhait le plus cher était que tout cela perdure sans lui, espérons donc que ce sera chose faite pour longtemps encore ! En tous cas, 2014 signe le début du 250^{ème} anniversaire de l'affaire de la bête du Gévaudan. Bien que cet « anniversaire » ait été largement occulté par le centenaire de la première guerre mondiale et les 70 ans du débarquement, de nombreuses manifestations sur la bête ont logiquement vu le jour, beaucoup de livres ont été publiés, divers articles ont été imprimés, des émissions ont été réalisées et comme ce sera un « anniversaire » qui durera 4 ans, on peut encore prédire une « très longue vie » à la bête et à tout le mystère, toute la passion qui tournent encore autour d'elle ! Bonne lecture de cette gazette No 15.

Bernard Soulier

Précisions historiques

Une nouvelle victime a été identifiée grâce aux recherches d'Hervé Alonzo, un de mes correspondants aveyronnais. On connaissait par certains documents le passage de la bête en Rouergue au cours des mois de décembre 1764 et de janvier 1765. J'avais pour ma part, dans mon livre, compté deux victimes probables (**une fille à Prades d'Aubrac le 22 décembre 1764 et une autre à St Chély en Rouergue, hameau du Villaret en janvier 1765**), mais aucune n'avait été identifiée formellement à ce jour. Hervé Alonzo a découvert qu'un village nommé Vialaret existait sur une ancienne paroisse nommée **Crouzets** près de Prades d'Aubrac, ces deux villages de Vialaret et

Sommaire

Éditorial	page 1
Précisions historiques	page 1
Les précisions de Serge Colin	page 3
Réactions à la gazette No 14	page 3
Le bêtisier de la bête	page 6
Bibliographie	page 7
<i>Livres de 2014</i>	page 7
<i>Des oublis</i>	page 10
<i>Magazines, revues, presse écrite</i>	page 10
<i>Publications anciennes</i>	page 11
La bête dans les médias	page 12
<i>Cinéma, Télé et radios</i>	page 12
<i>Expos, colloques, conférences</i>	page 13
Deux beaux projets	page 13
<i>Album photos Corsac</i>	page 14
<i>Album photos Saugues</i>	page 16
Au musée fantastique	page 17
L'exposition d'Auvers	page 17
La tanière de la bête	page 18
Chiner sur la bête	page 18
Nécrologie	page 20
La bête sur le net	page 20
Des documents peu connus	page 21
250 ^{ème} anniversaire	page 21
Divers	page 22
Le fusil de Jean Chastel	page 24
Maison de la bête	page 28
Randonnées au pays de la bête	page 29
Dimanche 13 septembre 1931	page 29
Compléments d'écrits	page 30
Concours de dessins et de peintures	page 30
Règlement concours	page 31
Soutenir l'association d'Auvers	page 32
Publicités	page 33

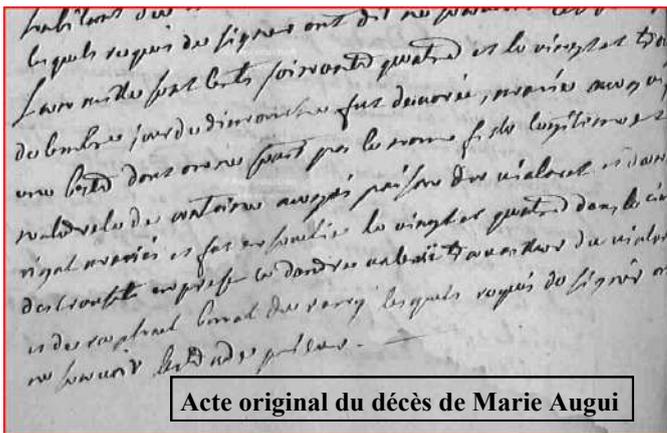


des Crouzets font aujourd'hui partie de la commune de Prades d'Aubrac. Les recherches sur Prades d'Aubrac n'avaient rien donné car en fait il semble y avoir eu une erreur de classement des archives de cette ancienne paroisse des Crouzets. **Elles ont été archivées sur la commune de Pomayrol** (située au sud est de Prades). Pourquoi ? Il existe aussi un hameau « les Crouzets » dépendant de la paroisse de Pomayrols, d'où très certai-

nement une confusion et des registres paroissiaux des « Crouzets » près de Prades archivés sur la commune de Pomayrols.

Acte extrait du registre 4E194-2 Les Crouzets BMS 1758/1774 :

« L'an mille sept cent soixante quatre et le vingt trois décembre jour de dimanche, fut dévorée Marie Augui par une bête dont on ne sait pas le nom fille légitime et naturelle de Antoine Augui paisan du Vialaret et de Anne Rigal mariés et fut ensevelie le vingt quatre dans le cimetière des Crouzets en présence d'André Valerie, travailleur du Vialaret et de Raphaël Bonal du Rang qui requis de signer on dit ne savoir. Lestrade prieur. »



Des descendants de cette famille que j'ai contactés m'ont dit ne pas avoir de tradition orale transmise à propos de cette victime. On a donc une victime identifiée en décembre 1764 mais dans un lieu qui, par les autres documents, apparaît en janvier 1765 ! Ce qui nous éclaire un peu mais rajoute donc, comme bien souvent, une part de mystère !

Un autre correspondant aveyronnais m'avait déjà signalé un acte bizarre mais sans référence à la BDG ou autre bête sur les registres de Saint-Chély d'Aubrac à la cote 4 E222E St Chély d'Aubrac BMS 1763 – 1766 (voir gazette 14). Serait-ce la deuxième victime ?

« Le vingt deux a été enseveli sous les racines d'un arbre dans la forêt d'Aubrac, Jean Allemand, du village de Lamie, garçon âgé d'environ 24 ans, a été enseveli dans le cimetière d'Aubrac le vingt trois décembre 1764-Peytrireau (?), curé. »

Cette trouvaille avec Marie Augui signe bien la fin des recherches sur Prades en Auvergne (dans la vallée de l'Allier) mais il doit encore rester des découvertes à faire du côté de l'Aveyron. Un grand merci et un grand bravo en tous cas à Hervé Alonzo ! Et la recherche continue !

Des loups roux : J.L.F., un de mes correspondants, me signale que dans le livre de Daniel Bernard « La fin des loups en bas-Berry XIX-XXème siècles » page 64, est rapporté un témoignage de 1878 à propos d'un loup enragé qui avait la particularité d'être roux, une couleur pas courante dans l'Indre mais apparemment plus connue en Auvergne. « Mr Augras, maire de Mosnay, l'a entendu dire par son père. Il nous dit en outre qu'il était « rouge foncé », donc différent de ceux de la région, qui sont plutôt gris. D'ailleurs un rapport du préfet du 23 janvier 1879 (M 4006.190) précise que le pelage roux fauve de l'animal l'a fait regarder par les veneurs comme étranger (**loup roux d'Auvergne**) ». S'agissait il d'une sous-espèce de loups auvergnats ou bien était-il atteint d'érythrisme (l'érythrisme est le fait qu'un animal présente des poils rouges alors que ceux-ci devraient être noirs ou brun très foncé. Cette couleur rouge du système pileux est une dérive génétique et ne résulte pas d'une hybridation.)

Des hybrides sauvages : Dans la revue d'histoire naturelle Nos 4, 7, 9 de 1929 Raymond Rollinat a étudié le problème des hybrides sauvages de louves et de chiens. Extraits : « Dans l'Indre, des paysans, vers 1883, avaient vu plusieurs loups ensemble, dont deux ressemblaient un peu à de forts chiens de berger... L'un de ces loups fut lancé par la meute ; il passa près d'un chasseur qui ne le tira pas, parce qu'il le prit pour un chien de ferme... Ces loups ressemblant à des chiens furent encore vus ailleurs... En octobre 1884 Mr Chéret, qui était un vieux chasseur très avisé, tua net un loup qui venait de voler une oie. **L'heureux tireur se trouva alors en face d'une bête étrange, qu'il examina attentivement... Les ouvriers des bois dirent que c'était bien un loup mais qu'il avait cependant un extraordinaire aspect. C'était un mâle de forte taille, d'un brun fauve grisâtre, à poils du cou assez longs et aussi rudes, même plus rudes que ceux des loups. Au cou, aucune trace de collier...** » Cela ne vous rappelle rien ?

Dans le même registre J.B. m'a signalé sur internet une intéressante étude intitulée « **Quand les hybrides de loups et de chiens couraient la campagne** » qui prouve que l'on trouve des récits de présences de métis loup/chien un peu partout dans les documents anciens et dans toutes les régions où ont sévi des « bêtes » mal identifiées (Orléanais, Sologne, forêt d'Orléans, etc...).

Lien pour lire cet article : <http://www.buvettesdesalpages.be/2014/05/quand-les-hybrides-de-loups-et-de-chiens-couraient-la-campagne.html>

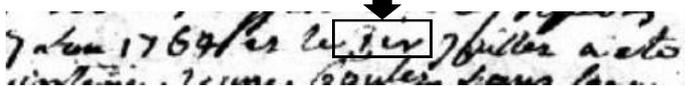
Ce qui est certain c'est que de tels hybrides ont bien existé et ont bien été reconnus comme tels par les chasseurs expérimentés. Une des preuves est que lors des chasses à coure un morceau spécifique était joué pour sonner la mort des hybrides de loup !



Ces cas d'hybrides sauvages ont aussi été étudiés par **Jacques Baillon**, auteur spécialiste du loup. Il a publié cette année 2014 un petit fascicule de 54 pages au format 14,5 X 21 cm dans lequel il recense de nombreuses données sur les hybrides de chiens et de loups, des descriptions hautes en couleur d'animaux étranges ayant sévi un peu partout en France entre le 15^{ème} et le 20^{ème} siècle.

« Drôles de loups. Quand d'étranges bêtes féroces parcouraient la campagne » à se procurer sur : www.thebookedition.com

La date de la première victime : P.S. m'a fait remarquer qu'en regardant très attentivement la date portée sur l'acte de décès de Jeanne Boulet, on distinguait un 3 en dessous du 1 généralement admis (*L'an 1764 et le 1^{er} juillet...*). Alors 1^{er} ou 3 juillet ? Cela en tous cas ne change rien pour cette pauvre Jeanne !



Les précisions de Serge Colin

J'ai encore reçu, tout au long de l'année, de nombreuses et longues lettres de cet érudit, toutes remplies de remarques et de précisions intéressantes. En voici quelques passages (que j'espère avoir pu déchiffrer sans commettre trop d'erreurs !)

-D'après une bonne vingtaine de manuscrits, tout

le monde civil et militaire appelait Jacques Portefaix, Villaret avec un A comme Antoine et non Villeret avec un E comme Ernest !

-À propos des dragons et de leur repli de Pâques 1765 : Pont Saint Esprit était une place forte assez importante pour avoir droit, comme Toulouse, Montpellier ou Nîmes, à un gouverneur, un lieutenant du Roi et un major. Les casernes devaient être suffisamment vastes pour accueillir plus que les 200 dragons de Clermont Prince.

-Au sujet du plan de chasse : jusqu'au XIX^{ème} siècle, beaucoup de cartes et de plans mettent le nord en bas et le sud en haut.

-Les deux énormes lévriers irlandais présentés page 26 de la gazette No 14 n'ont rien à voir avec ceux qui figurent dans les tableaux de J.B. Oudry.

-Si je republiais mon livre de 1990, j'adapterais mes conclusions : du loup métissé de chien car des études récentes ont montré que dans la nature nord et est européenne, canis lupus était rarement lupus à 100 % !

-Sous Louis XV, la livre utilisée pour le calcul des calibres de fusils était la livre française de 489,5 grammes et donc ce chiffre était celui des choses pesées. L'animal tué par Antoine (130 livres) affichait donc, à la balance romaine, 63 kg et la bête de Chastel (108 livres) 53 kg : pas énormes mais lancés à toute vitesse sur un berger ou une bergère de 25 à 35 kg c'est quand même ... renversant !

Réactions à la gazette No 14

D'H.A. : Je vous félicite pour la Gazette N°14... J'ai apprécié les allusions que vous avez faites à **propos des « fâcheries » et de la violence de certains propos**. Je souhaite que vous soyez entendu, néanmoins certains de ces propos répandus sur Internet au long de 2013 m'ont durement atteint, déconcerté et découragé.

Intéressante précision historique **sur la victime du 22 décembre 1764** en Rouergue. Pourquoi une double inhumation ? Nous pouvons imaginer que celui ou celle qui a découvert le cadavre l'ait protégé contre les prédateurs en l'inhumant provisoirement sous des racines, des branchages, des pierres, avant d'aller chercher de l'aide pour le ramener.

Pour ces victimes en Rouergue et une citée dans le document de Bès de la Bessière : « *Le même jour (6 janvier 1765) à Beyrac en Rouergue, un enfant* ». Cette victime n'est pas ci-

tée dans la liste Duhamel, pourtant très voisine de celle donnée par Bès de la Bessière sur la même période. Cette victime pourrait correspondre à une victime citée uniquement par la liste de la B.N. : « Dans le même mois de janvier, la bête dévora une fille du Villaret paroisse de St-Chély en Rouergue au dessous du bois d'Aubrac. » Il n'y a pas de Beyrac en Rouergue ou un nom s'en approchant ni de Villaret sur la paroisse de St-Chély d'Aubrac. Vialatelle sur cette paroisse de St-Chély est le nom le plus approchant ? Voir à ce sujet les précisions historiques en début de cette gazette (NDLR).

Page 5 de la Gazette, le subdélégué de l'Intendant d'Auvergne à Langeac est appelé **Joseph François de Boissieu du Bois Noir**. Ceci m'étonne, car, suivant une généalogie des « Boissieux de la Geneste » rapportée dans l'Almanach de Brioude de 1963, tome 44 nous lisons page 167 que « Joseph François, né le 18 février 1738 à Desges y décède le 15 novembre 1755. » Les actes de baptême et de décès de Joseph François se trouvent bien dans les registres de la paroisse de Desges. La même généalogie nous dit p.165 et 166 : « Jean Maurice, seigneur de Rochelaure, né le 28 octobre 1729. Ancien lieutenant d'infanterie et garde du corps du prince de Conty ... marié le 12 février 1759 à Marie Agnès Falcon de Longeviale ... Il est dit subdélégué de l'intendant d'Auvergne en 1762 » Jean Maurice était le frère aîné de Joseph François, fils de Marie Anne de Brun du Bois Noir. Le Prince de Conty duc de Mercoeur Saugues, le Malzieu, Pinols le Bois Noir faisaient partie de ce duché.

À propos de la lutte menée par les 4 garçons à Auvers le 11 mai 1765 et des deux lettres reproduites, j'ajouterais que ces lettres présentent d'autres points d'intérêt car cette information est assez vite montée jusqu'aux deux ministres en charge de l'affaire, c'est la première fois que le bois de la Ténézère est cité, M. de la Védrines est cité pour la 2^e fois et nous apprenons qu'il possédait des bestiaux à Auvers.

Une remarque au sujet de la fonction de M. Marie à cette époque. M. de Ballainvilliers écrit : « En l'absence de mon subdélégué de Langeac le commis de la subdélégation a fait venir devant lui ... » J'en conclus que M. Marie n'était pas le subdélégué mais le commis (une sorte de premier secrétaire).

En ce qui concerne M. de la Védrines, il est regrettable qu'en dépit de ces textes et du fait que les

registres de Nozeyrolles rapportent les naissances de ses enfants et les inhumations de son épouse et de lui-même au cimetière de Nozeyrolles, la « rumeur publique » attache toujours foi à ce que malheureusement M. Cubizolles a écrit au bas de l'image du château de Chamblard qu'il présentait dans son ouvrage en 1990 « Là résidait Verny de la Védrines, gentilhomme verrier qui blessa un gros chien perdu dans la montagne. » Le château de Chamblard a été construit vers 1820 par Alphonse Buffaut descendant d'un des trois entrepreneurs qui avaient repris la verrerie de Margeride en 1776 (article de M. André Chany dans les dossiers de Mont Chauvet volume VII 2007 ainsi que la carte Cassini N°54 où sont représentés La Bessière, la Barthe, la Borie, la Souchère, Pépinet, le Frau, avec un bois mais pas de château !) La légende si l'on veut, mais pas n'importe quoi !

De Clément un québécois qui connaît bien les pumas : C'est avec surprise que j'ai lu dans la nouvelle Gazette que 4 pumas ont été aperçus simultanément en Lozère. Les pumas adultes ne se déplacent pas en groupe, il ne pouvait donc s'agir que d'une mère avec ses trois lionceaux. Si l'observateur n'a pas remarqué de différence de taille entre les pumas, c'est sûrement que les jeunes ont atteint l'âge de deux ans et qu'ils sont sur le point de se disperser. Les jeunes demeurent habituellement de 6 mois à deux ans avec leur mère la durée étant déterminée croit-on par l'intérêt de la mère pour un nouvel accouplement. Si l'on a entendu une femelle en chaleur plus tard, il est clair que le groupe s'est dispersé et que la mère (ou une de ses filles) est à la recherche d'un mâle. La période des amours dure de un à seize jours avec plusieurs copulation par jour...de l'ordre de 50 (pour ceux et celles qui se demandaient l'origine du terme péjoratif « cougar » !). J'ai même lu un texte qui parlait de 70 fois par jour ! (ça laisse rêveur ! NDLR) Il est évident que l'on a affaire à une femelle qui s'est échappée des mains de son propriétaire, possiblement un éleveur si elle était enceinte. Autre point, les femelles ont habituellement un seul lionceau pour une première portée, il y a fort à parier que cette femelle est une reproductrice en cavale, si toutefois les observations en question sont réelles.

Patrick Berthelot, qui effectue depuis longtemps de nombreuses recherches historiques, a réagi sur son site internet en y publiant un très long

« complément à la gazette No 14 » que nous ne pouvons reproduire intégralement ici mais dont voici quelques extraits. On peut retrouver l'intégralité de cet écrit avec le lien suivant : <https://fr-fr.facebook.com/betedugevaudan1765/posts/223417414497239>

Les textes en *italique* sont ceux de Mr Berthelot :

À propos des dragons : « ...Ce n'est pas le roi Louis XV qui les envoya en Gévaudan car ils se trouvaient déjà sur place, probablement dès le début de l'automne 1763... ces fameux dragons étaient en réalité les cavaliers d'un régiment princier mixte de troupes légères et en aucun cas un régiment de dragons du roi envoyé par Louis XV en Gévaudan... » Nous n'avons jamais prétendu le contraire ! (NDLR).

Pour les thylacines de Marc Saint Val : « ...Notre plus grand regret se limite à constater l'effet réducteur de cet article de la Gazette de la Bête en ce qui concerne la nature exacte de messire thylacine. Celui-ci s'est effectivement limité à l'analyse d'une certaine catégorie de ce marsupial décrit par Georges Harris, qui ne définit aucunement toutes les constitutions de cet animal. En effet, le thylacine dit « de Harris » était un petit spécimen, court sur pattes, qui vivait essentiellement sur les plages de la terre de Diemen (Tasmanie) et dont on peut voir au moins un spécimen au Musée National d'Histoire Naturelle à Paris (décrit dans la gazette de la Bête) . Il est évident que les grands tigres de Tasmanie – sans parler de celui du Queensland qui étaient visiblement d'une autre espèce - signalés dans l'intérieur des terres, n'avaient absolument rien à voir avec ces menus archétypes. Il est scientifiquement reconnu que le plus grand spécimen abattu faisait 290 cm de long, du museau au bout de la queue et que certains thylacines aperçus par divers témoins au fil des époques pouvaient atteindre jusqu'à un mètre vingt au garrot...En ce qui concerne les territoires des pays où vit et vécut l'animal et ses proches parents, il est officiellement reconnu que ce marsupial se trouva autrefois en France, sur le secteur de la région de Montmartre (thylacine des plâtrières de Cuvier), en Auvergne, à Cournon, en Patagonie, et en Amérique Centrale. Il n'était donc pas endémique aux contrées australes où sa présence est toujours signalée, comme la Nouvelle-Guinée, (frontière avec la Papouasie), dans trois diverses régions de l'Australie, et bien entendu en Tasmanie où, d'après le zoologue Richard Freeman, il

subsisterait encore aujourd'hui près de 300 rescapés ! Il semblerait d'ailleurs que cette réalité soit un véritable secret de polichinelle pour les autorités locales mais aussi, hélas, pour les braconniers qui, selon certaines informations, chercheraient à vendre quelques magnifiques peaux tigrées du loup-tigre marsupial ! Pour conclure, nous ajouterons juste que les dernières études scientifiques ont prouvé que cet animal était davantage féliné que canidé même s'il possédait une apparence proche de celle du loup... »

À propos de la crosse du fusil de Chastel : « ... Alain Parbeau nous fait ici une bien belle démonstration de son savoir... Cependant, nous précisons à Alain que la plaque de garde-chasse n'a jamais été abandonnée au moment de la Révolution, ni après, car depuis la fin du XIXe siècle certains gardes la portent encore épinglée sur la veste du côté du cœur... » NDLR : Il me semble bien que, sauf erreur de ma part, la plaque à laquelle faisait allusion Alain Parbeau, était celle du fusil du chasseur et non celle du garde chasse, plaque en argent située sur le dessus de la poignée de l'arme avec le nom du propriétaire inscrit de telle façon qu'il soit lisible par un garde lorsqu'il faisait face au porteur du fusil que ce dernier tenait canons dirigés vers le sol (voir illustration page 24).

Au sujet de Jean-François Charles de la Molette, comte de Morangiès : «... il ne fut jamais gouverneur de Minorque (ce fut le comte de Lannion) et n'occupa aucun poste de commandement important sur l'île jusqu'à la rétrocession du territoire aux anglais au cours du printemps de l'année 1763. Jean François Charles de Molette comte de Morangiès n'a probablement jamais mis les pieds à Minorque, du moins pas lors du débarquement des troupes de la conquête en 1756 !... »

Sur la légende de l'illustration « Le rêve du capitaine Duhamel » :

«... C'est ce grand rêve du capitaine Duhamel qui est ici illustré par M. Patrick Berthelot, dessinateur uniformologue, qui possède une parfaite connaissance des détails de la vie matérielle sous Louis XV...



Selon ses propres termes, la scène se passe au château de Clermont (en Beauvaisis dans l'Oise), domaine de chasse des Princes de Condé. Quant au titre dont nous affuble ironiquement Monsieur Serge Colin, celui de l'un des plus grands connaisseurs de la Bête, il est tout bonnement ridicule !... »

Le bêtisier de la bête



Voici un dessin plein d'humour que **Pierre Yves Roulin**, un correspondant suisse a réalisé à l'occasion des fêtes de fin d'année 2013. Mr Roulin est aussi l'auteur du dessin de couverture de la gazette No 14.

Un autre dessin de ma modeste plume pour annoncer le 250^{ème} anniversaire de l'affaire de la bête et ce même anniversaire vu aussi par Mr Roulin.



Un oiseau : Mr Colin a trouvé une autre identité possible pour la bête qui « disculpe » le loup ainsi que tout mammifère : **un mainate nommé « Orry »**, ce qui expliquerait qu'on a parfois entendu parler la bête. Paix à l'âme de ce grand spécialiste et défenseur des loups !

La bête écolo : c'est l'aventure qui est arrivée à la statue de Saint Privat d'Allier. Cette bête faite de bouts de ferrailles soudés ensemble (œuvre remarquable de **Mickaël Moing**) a été, en 2009, peinte en vert fluo par quelques mauvais plaisantins, du coup elle a déménagé à Langogne où, depuis, cela se passe beaucoup mieux pour elle ! J C, une lectrice de la gazette m'a fait passer des photos de cette aventure peu banale. Merci à elle.



« Ici, et pas ailleurs, le 19 juin 1767, a été abattue, dans la plénitude de ses formes, par le gendarme Paul Albert Scavagne, la fameuse et non moins terrible bête du Gévaudan. » Voilà le texte exact

que l'on pouvait lire sur la plaque apposée au pied de la statue faite de bouts de métal qui avait fleuri sur les hauteurs du Malzieu, au col du « pas de l'âne » dans les années 1980 (voir la gazette No 11). Texte récupéré grâce à une photo aimablement communiquée par Mme J.C. descendante d'une victime de la bête.



Vue dans les rues de Marvejols **une enseigne** indiquant un atelier de peintre avec une bête très « parlante » !

La bête musicienne : sur une affiche éditée à l'occasion des rencontres musicales du Malzieu du 6 au 9 août 2014, la statue du Malzieu s'est retrouvée affublée d'une clarinette !



Une passagère peu ordinaire a été repérée cet été tentant de voler la voiture de la trésorière de l'association d'Auvers !

Le bête du Gévaudan : c'est le titre d'une BD humoristique qui reprend les aventures d'un loup très cocasse. Cette publication est numérotée (150 exemplaires), l'auteur, Franck Chantelouve (si, si c'est son vrai nom !) réalise un magnifique dessin en couleur pour chaque dédicace et j'ai eu la chance d'avoir un dessin personnalisé pour la gazette.



Charade : Mon premier dit la messe. Mon deuxième protège les plantes en hiver. Mon troisième n'est pas toujours si sage que cela. Mon quatrième n'est pas indispensable à une femme. Mon tout est un village au centre d'événements dramatiques. Réponse : l'abbé, serre, saint, mari...

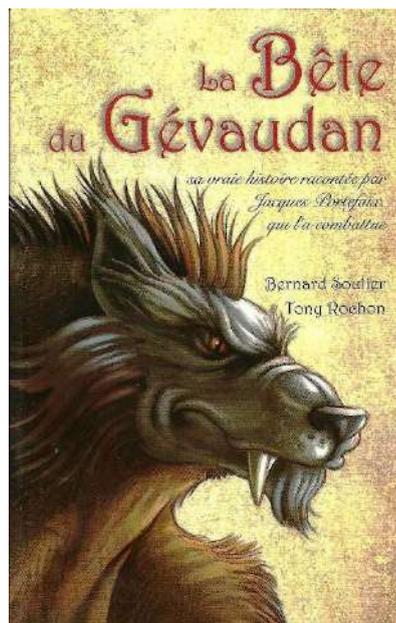
La Besseyre Saint Mary.

Bibliographie

Livres de 2014

Une année très riche en parutions de toutes sortes, 250^{ème} anniversaire oblige et ce n'est pas fini !

La bête du Gévaudan, sa vraie histoire racontée par Jacques Portefaix qui l'a combattue : Il s'agit de mon dernier livre sur la bête paru en mars 2014 aux éditions « Tournez la page » de Clermont-Ferrand. C'est un petit livre format 18 X 11,5 cm de 96 pages illustré en couleur par **Tony**

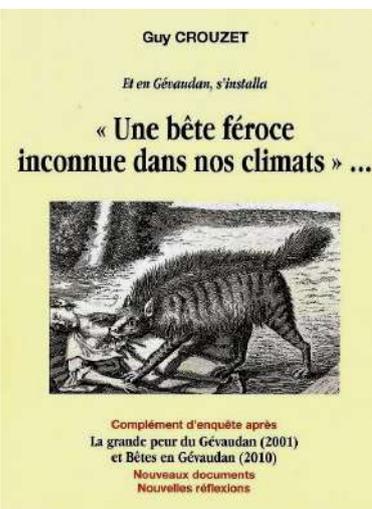


Rochon et écrit donc par **Bernard Soulier**. Il est destiné principalement aux enfants (à partir de 7 ans) pour leur faire découvrir la vraie histoire de la bête et non, comme c'est souvent le cas, une version romançée ou édulcorée. J'ai, comme beaucoup d'auteurs, utilisé un « artifice littéraire » en faisant parler Jacques Portefaix mais en

ayant bien soin de rétablir la réalité dans une postface. Vendu à petit prix (7,50 €), il devrait apporter sa pierre à l'édifice de la connaissance de l'histoire de la bête aussi bien pour les enfants que pour les adultes désirant découvrir de façon simple mais sérieuse cette affaire car je le destine à la tranche d'âge allant de 7 à 107 ans ! On peut se le procurer auprès de l'éditeur contre 10 € port inclus : <http://www.editions-tlp.fr/> ou dans toutes les librairies (sur commande).



La bête du Gévaudan du mystère à la légende... de la légende à la lumière... Philippe Eymard et Dominique Bernard sont descendants en ligne indirecte de Joseph Meyronneinc qui fut victime de la bête du Gévaudan à Servières le 27 mai 1767. Ils ont publié à compte d'auteurs et en faible tirage au printemps 2014 un petit livre de 104 pages (imprimerie Jeanne d'Arc du Puy en Velay) dans lequel ils retranscrivent une tradition orale de leurs familles. Ils ont effectué un gros travail de recherches généalogiques pour tenter de prouver que la bête était un chien conduit par la famille Chastel.

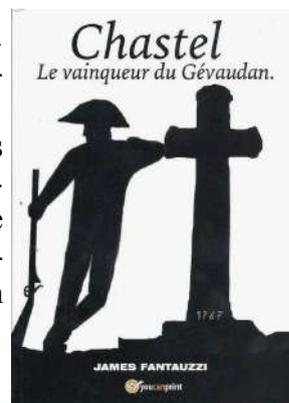


Guy Crouzet a publié à compte d'auteur en 2014 un complément d'enquête à ses deux précédents ouvrages (La grande peur du Gévaudan en 2001 et Bêtes en Gévaudan en 2010). Cette publication est intitulée « **Et en Gévaudan s'installa une bête féroce inconnue dans nos climats...** ».

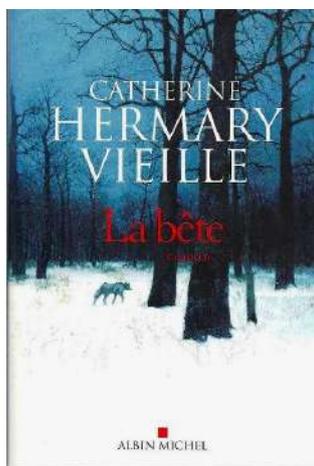
On y découvre, entre autres, la généalogie établissant le lien entre François Antoine et la famille du détenteur actuel du fusil de Chastel, lequel propriétaire ayant donc dû décider de lever son anonymat. On peut se procurer cette petite plaquette de 64 pages chez l'auteur contre 15 € adressés à Guy Crouzet 35 rue des grèves 03 000 Moulins. On la trouve aussi dans la plupart des librairies du Gévaudan.

Chastel le vainqueur du Gévaudan : c'est le titre d'une BD en noir et blanc et en français produite par **James Fantauzzi**, un italien passionné par la bête et par le dessin de BD (il a aussi publié en langue italienne chez Phasar Editioni une bande

dessinée sur Spartacus). Pour Chastel, dans une trentaine de pages au format 21 X 15 cm, avec des dessins au graphisme épuré, il raconte les derniers instants de la bête selon sa propre vision. Elle est en auto édition et disponible sur le site : www.youcanprint.it

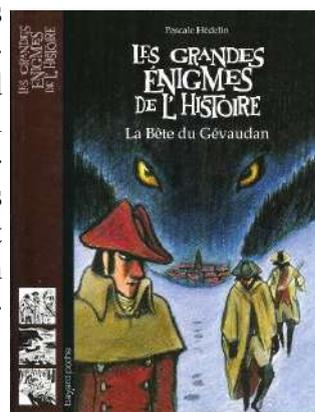


La bête est un petit roman de 154 pages signé **Catherine Hermary-Vieille** et paru chez Albin Michel. On y retrouve une forte influence d'Abel Chevalley, romancier lui aussi. L'auteure parlait le 28 février sur France Info et y expliquait qu'elle avait étudié l'affaire dans ses moindres détails (!) et estimait être sur la bonne voie...



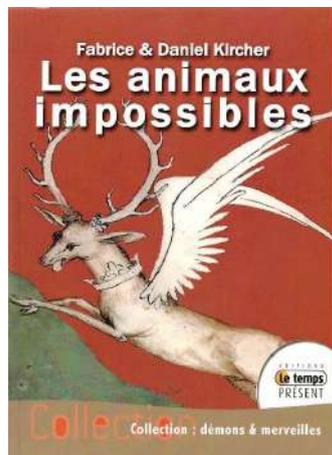
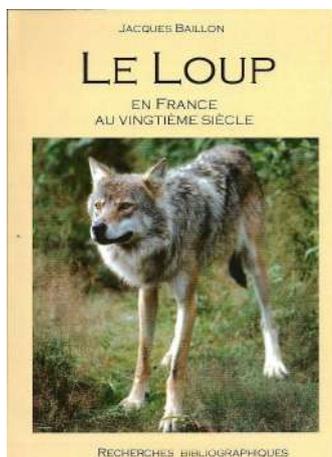
Gévaudan le retour de la bête est un polar jeunesse signé **Gilles Vincent** et publié aux éditions Paul et Mike. 125 pages en format 20 X 13 cm pour nous conter le retour de la bête dans les bois du mont Mouchet avec un trio d'adolescents aidés par un chat policier (si, si, ça existe !) qui vont résoudre l'énigme.

Pascale Hédelin a signé un « **La bête du Gévaudan** » dans la série « Les grandes énigmes de l'histoire » de l'éditeur Bayard poche. Sur 96 pages, on découvre une histoire largement romancée mais avec une belle écriture et quelques documents en fin de ce livre destiné aux enfants à partir de 10 ans.



Le Loup, en France, au XXème siècle, recherches bibliographiques : c'est un livre de **Jacques Baillon**, spécialiste du loup, dans lequel il tente de récapituler anecdotes, écrits et témoignages sur la présence possible du loup en divers lieux du pays au cours du XXème siècle. Livre de 129 pages en Auto édition - Diffusion :

www.thebookedition.com



Les animaux impossibles : c'est un ouvrage de 141 pages signé **Fabrice et Daniel Kircher** aux éditions « Le temps présent ». Avec le loup géant de l'Utah, le Bigfoot, le chupacabra, ..., un chapitre est consacré à notre bête. On y trouve pour cette dernière une thèse inspirée largement de celle de Pascal Cazottes. Il s'agit de crypto zoologie car tous ces « animaux impossibles » ont, d'après les auteurs, un air de famille.

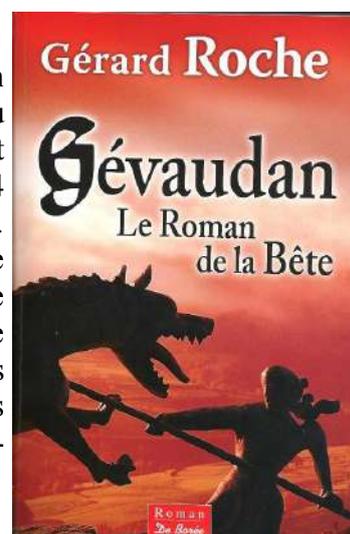
La bête ne meurt jamais : c'est du moins l'avis de **Jean Lidon** et le titre de son roman paru en 2014 aux éditions des Monts d'Auvergne, un polar des temps modernes calqué sur les événements du passé avec des personnages actuels portant les mêmes patronymes qu'au 18ème siècle.



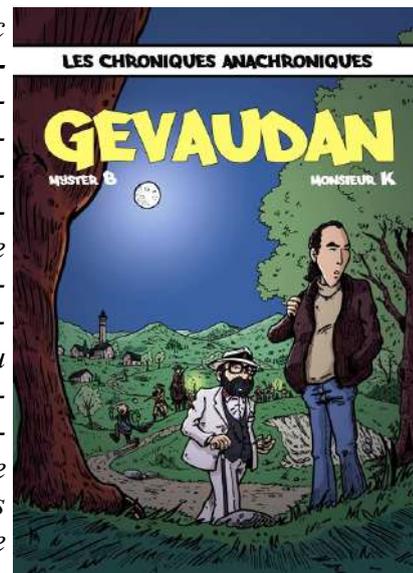
Gérard Roche est un médecin retraité, actuellement sénateur de Haute-Loire, il a aussi été pendant longtemps président du Conseil Général de ce département. Il s'intéresse depuis longtemps à l'histoire de la bête et a décidé de publier un roman historique sur le sujet après avoir étudié l'af-

faire sérieusement.

Gévaudan le roman de la bête (le titre au moins est clair !) est paru en octobre 2014 aux éditions de Borée. C'est un gros pavé de 506 pages avec la statue d'Auvers en couverture et dont l'action et les personnages sont situés à la Besseyre-Saint-Mary.



Phil Barnson est un passionné de l'affaire de la bête bien connu de tous les « bestieux », notamment pour les documentaires qu'il a réalisés sur le sujet. Il va publier, début 2015, sous le nom de **Myster B**, avec un compère dessinateur (**Monsieur K**), une décalogie (10 titres prévus rien que ça !) de BD sur les grands mystères de l'Histoire. Le premier tome des **chroniques anachroniques** est consacré à la bête du Gévaudan et on y retrouve trois personnages assez « célèbres » dans le milieu des « bestieux » : « *Un jour, Phil est contacté par Frantz, un homme aussi insouciant qu'énigmatique, qui lui propose un safari scientifique à la poursuite de la fameuse Bête du Gévaudan. Phil décide d'emmener avec eux un ami, Bernard, un spécialiste local de l'affaire, d'un tempérament râleur et maladroit. Quelle ne sera pas leur surprise de s'apercevoir qu'au lieu d'une simple reconstitution historique, ils vont se retrouver entraînés par l'excentrique "Professeur"* »



Frantz au cœur de la véritable affaire de la Bête du Gévaudan.»

À commander auprès de Phil Barnson 17 avenue de Béziers 34 290 BASSAN ou sur internet :

<http://www.chroniques-anachroniques.fr/pages/gevaudan01.html#commande>

Des oublis

Reçue du Canada une revue intitulée **Summum de février 2013** qui, d'après Clément, un passionné de l'affaire de la bête (voir le texte sur les Marlet de la Chaumette dans la gazette 14), a plus l'habitude de présenter des créatures « à poil » que des articles sur notre bête à poils ! On y trouve deux pages sur la bête signées Carl Rodrigue contenant quelques petites erreurs basiques mais plutôt moins nombreuses que dans certaines publications de ce genre.



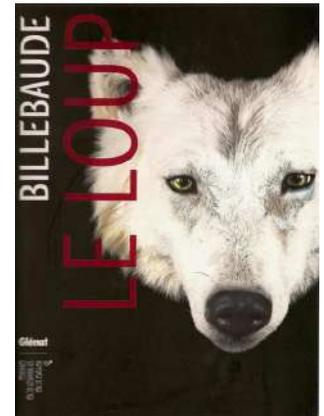
En 2011 les éditions du Roure (Communac 43 000 Polignac) ont publié « **Jours de guerre au village 1939 – 1950** ». L'auteur, **Martin de la Soudière**, est ethnologue au CNRS. Il signe ici, comme toujours, un très beau texte qui fait, entre autre, un parallèle entre les événements de 1939 à 1945 et ceux de 1764 à 1767 qui se sont déroulés dans les mêmes lieux autour du Mont Mouchet.

Magazines, revues, presse écrite

Cram Cram ! C'est un magazine jeunesse de format carré paraissant tous les deux mois. Dans le numéro 23 de janvier février 2014 consacré à l'Occitanie, on trouve un texte illustré sur la bête (non signé) : 14 pages reprenant principalement l'aventure de Jacques Portefaix et de ses six camarades.

Les grandes affaires de l'histoire est un magazine bimestriel. Le numéro 4 de mars avril 2014 pré-

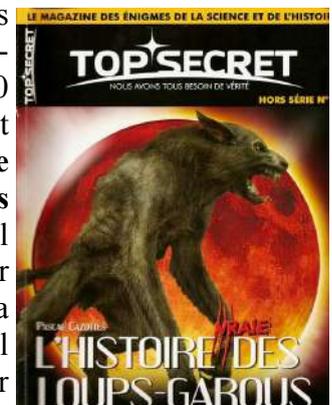
sente 6 pages non signées et intitulées « **La bête est de retour !** » avec, comme bien souvent dans ce genre de publications, de nombreuses inexactitudes et erreurs historiques.



Billebaude : c'est une luxueuse revue semestrielle de la maison de la chasse et de la nature publiée par les éditions Glénat. Chaque numéro est entièrement consacré au même thème. Le No 4 paru en juin 2014 évoque le loup. On y trouve plusieurs articles de spécialistes. Cyril Guesnon, étudiant en première année de master d'histoire à l'université de Caen sous la direction de Jean-Marc Moriceau, y signe un intéressant article de 6 pages intitulé « En Gévaudan, la mythification du loup anthropophage ».

Le journal de Québec du dimanche 25 mai 2014 a évoqué la bête dans ses colonnes avec un article intitulé « Descente aux enfers au 18^{ème} siècle ». Ce texte évoque le roman « La bête » de Catherine Hermary-Vieille, française qui vit en Virginie.

La revue bimestrielle **Top secret** se définit comme le magazine des énigmes de la science et de l'histoire. Le hors série No10 paru en juillet 2014 est consacré à **l'histoire vraie des loups-garous** sous la plume de Pascal Cazottes qui a bien sûr consacré un chapitre à la bête du Gévaudan. Pascal Cazottes est aussi l'auteur de « La bête du Gévaudan enfin démasquée » aux éditions 3 spirales en 2004. Quant au numéro 74 de cette même revue, il évoque **les animaux impossibles** dans un article de 4 pages signé Fabrice Kircher (voir plus haut).



Histoire junior est un magazine d'histoire pour les 10-15 ans (mensuel). Le No 33 de septembre 2014 présente une enquête de 4 pages sur l'énigme de la bête du Gévaudan.

Alain Parbeau a publié dans la **Revue du Gévaudan, des Causses et Cévennes N° 36 du 2ème semestre 2013** un article fort documenté sur le fusil de Jean Chastel que l'on a pu voir au Malzieu en 2011.



Publications anciennes retrouvées

LVM (La Vie de la Moto) est un magazine spécialisé dans ce sport mécanique. Le N°613 de 2010 arbore un gros titre à sa une « Les belles bêtes du Gévaudan 70 motos anglaises en Lozère ». Comme quoi notre bête sert décidément à tout !



Guignol Cinéma de la jeunesse était une revue hebdomadaire éditée, comme son nom l'indique, pour la jeunesse. Dans le No 2 du 13 janvier 1935, il y a 5 pages sur la bête signées Norbert Sevestre qui contiennent de nombreuses erreurs historiques, comme c'est souvent le cas pour ces revues grand public.



Histoire Naturelle

Une histoire naturelle illustrée éditée à Paris par H. Lebrun sans date mais visiblement du 19^{ème} siècle, présente différents animaux et à la rubrique loup on trouve une page sur la bête ainsi qu'une gravure déjà publiée en 1845 dans la revue « La Mosaïque ».

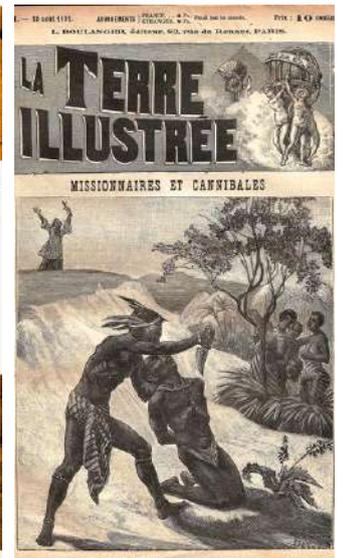
Un disque 33 tours intitulé « La légende de la bête du Gévaudan » est sorti dans les années 1960 aux éditions Véga. J'en ai acquis un exemplaire. Il est signé J. J. Aslanian et J. Collomb. On y trouve l'histoire de la bête racontée ainsi que la complainte ancienne (Venez les yeux en pleurs...) chantée par Léo Noël.



La terre illustrée : c'était une revue hebdomadaire du 19^{ème} siècle. Le numéro 41 du 15 août 1891 contient un article de deux pages sur la bête signé André Luif.



La bête du Gévaudan et le nouveau monstre (Éd.1839)



La bête du Gévaudan et le nouveau monstre : Il s'agit d'un pamphlet de 32 pages publié en 1839 et réédité à la demande par le site gallica de la BNF. Il a pour principal objectif de dénoncer la coalition du 31 mars 1839 et probablement Odilon Barrot originaire de la Lozère. Le principal intérêt de ce fascicule est qu'il montre que près de 75 ans après les faits on se souvenait parfaitement de la Bête du Gévaudan.

Dans « **Histoire de l'Auvergne** » publié en 1942 par la librairie Gründ, on trouve un petit passage sur la bête qui y est qualifiée de « un loup de belle taille » !



Un drôle de petit livre s'est vendu sur eBay. « **Relation et figure de la bête féroce qui ravage le Languedoc** » est de format oblong de 12 x 10 cm. Il n'y a pas de nom d'auteur ni de lieu d'édition, on trouve la simple mention « Stippa Pennata » et il est mentionné que cette publication « a été confectionnée pour les amis à quelques exemplaires pour sauter joyeusement dans l'an MM » (quelle joie ce passage en l'an 2 000 en compagnie de la bête !). Cet ouvrage est composé de 17 feuillets non chiffrés et imprimés au recto seulement. Tout cela se présente en feuilles non reliées sous chemise à rabat bleu foncé. L'exemplaire que j'ai acquis porte le numéro 8. Le texte reprend une partie d'une feuille publiée à Bordeaux le 6 mars 1765, il a déjà été publié par Ferdinand André dans le bulletin de la société académique de Lozère de 1872 et aussi par l'abbé Pourcher dans son livre de 1889 pages 150 à 153. Il y a aussi une gravure : un bois gravé bien connu de la BN et datant de 1764.

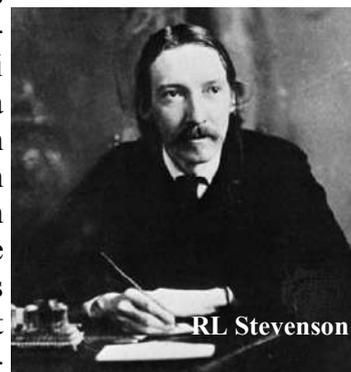
La bête dans les médias

Cinéma, Télés et radios

Béhémoth « l'ombre de la bête » : c'est le titre du film tourné en cet été 2014 dans les environs de Langogne. Il s'agit d'un thriller policier signé Jack Baudoin qui s'inspire des lieux et de l'itinéraire de la bête du Gévaudan, film produit par JBGC productions. On en reparlera !

Teen wolf est une série TV américaine diffusée sur MTV. On m'a signalé y avoir vu une évocation de la bête.

Un kilomètre à pied... le chemin de Stevenson : Cette émission a été diffusée le jeudi 7 août à 18 h 55 sur Arte. L'auteur de L'île au trésor, l'écossais Robert Louis Stevenson a publié en 1879 Voyage avec un âne dans les Cévennes. Dans le village de Pradelles, on lui a raconté l'histoire de la bête du Gévaudan. Un reporter suit ses pas en compagnie d'Adrien Pouchalsac. Dommage que quelques erreurs historiques se soient glissées dans les commentaires.



En mai j'ai réalisé une interview pour la radio **Chérie FM** de Clermont-Ferrand à l'occasion de la sortie de mon livre « enfants ».

En juin c'est **France bleue Gard Lozère** qui a évoqué la bête avec moi pour une série d'émissions diffusées durant l'été à l'occasion du 250^{ème} anniversaire du début de l'affaire.

Gérard Klein (l'institut !) a réalisé une émission sur l'Auvergne dans laquelle est montré le musée de Saugues (voir page 17).

Échappées belles est une émission hebdomadaire de 90 minutes diffusée sur France 5 chaque samedi soir. Celle du 11 octobre 2014 était consacrée à la



Lozère avec différents sujets dont la bête qui a été évoquée grâce à des images et des interviews réalisées lors d'une balade sur ses traces entre la Besseyre Saint

Interview devant la statue d'Auvers. Mary et Auvers.

Le 19 – 20 de **France 3** a diffusé le 29 novembre 2014 dans son émission régionale Auvergne un petit reportage sur le livre de Gérard Roche (voir plus haut : Gévaudan le roman de la bête). On a pu y voir la Besseyre-St-Mary, Auvers et aussi une petite interview de Jean Richard.

Expos, colloques, conférences et dédicaces

Le 15 janvier 2014, j'ai donné une conférence sur **la vie rurale en Gévaudan au temps de la bête** à l'ESP (ex IUFM) du Puy-en Velay dans le cadre du centre d'histoire sociale de Haute-Loire. J'y ai, bien sûr, évoqué la bête ! D'autres conférences plus habituelles aussi devant des classes de découverte à Saugues ou encore à Venteuges et Alleyras cet automne.

Le beau Léon : vendredi 2 mai 2014 j'ai assisté à Pont d'Alleyras à un repas agrémenté d'une séance de lecture contée par un artiste conteur, Christophe Colpaert alias le beau Léon. Il raconte l'histoire de la bête revisitée à sa façon surtout pour le début et pour la fin mais ce qui est sûr, c'est qu'il sait très bien captiver son public et lui faire passer un très bon moment : lebeauleon@aol.com



Dédicaces 2014 : le 2 mars dédicaces au château de Bouthéon (42), les 12 et 13 avril au salon du livre « Livrévasion » d'Arsac en Velay à côté du Puy avec, pour la première fois, la signature de mon nouveau livre « enfants » qui s'est très bien vendu. J'ai aussi fait pas mal de dédicaces dans les librairies de la région (Haute-Loire, Cantal et Lozère) au printemps et en été, participation aussi à des salons du livre : Boën sur Lignon (42), Servelette (48), Ruynes en Margeride (15), Saugues (43), Saint-Poncy (15), Saint-Haon (43), Prades (43), Vorey sur Arzon (43), Saint Germain Laprade, à des foires ou manifestations locales à Rézentières (15), Thoras (43). Le résultat fut une très rapide rupture de stock du livre « enfants » qui va être réimprimé début 2015.

Une info transmise via internet : **le musée de la chasse et de la nature de Paris** accueillera la **première exposition nationale sur le thème de la bête du Gévaudan** de septembre 2015 à février 2016. Walton Ford, l'auteur de l'exposition, est un illustrateur scientifique américain. À voir donc !



Le 14 mai **un collège de Senlis** (Oise) a marché sur les traces de la bête entre la Besseyre, Auvers et la sogne. Balade suivie d'une conférence à Saugues.

Mercredi 30 juillet j'ai parlé de la bête à un public très attentif au **camping du Galier de Saint-Alban**. Pour l'occasion, son responsable avait réalisé une très belle affiche.



Deux beaux projets sur la bête

Un a été réalisé au cours de l'année scolaire 2013/2014 par des élèves du Collège de Corsac / Brives-Charensac (Haute-Loire). Les 39 élèves concernés venaient de trois classes :

- ULIS (Unité localisée d'inclusion scolaire) de Thierry Masse (enseignant ULIS) : 12 élèves.
- 5^{ème} 4 classe de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) de Pierre-Yves Descours (enseignant SEPPA) : 16 élèves.
- 5^{ème} 3 de Lionel Michon (professeur d'Histoire) : 11 élèves volontaires.

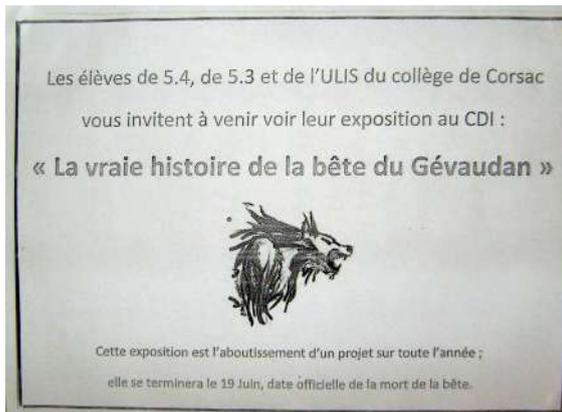
Le projet a été piloté par Andrée Rousson, directrice de la SEGPA. Les activités se sont divisées en six grandes parties :

- En novembre visite du musée de la bête à Saugues et balade « sur les traces de la bête » à Auvers avec Bernard Soulier.

- En décembre visite des archives départementales. Recherche de victimes de la bête sur des reproductions de registres de l'époque.
- En février intervention d'agents de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) : Mr Teyssier (réfèrent « loup » départemental) et Mr Robert sur le thème du retour du loup.
- En avril intervention de Patrick Hugon (conteur) et de Bernard Soulier (différentes hypothèses sur la nature de la bête).

Album photos

Le travail des enfants de Corsac



bête en papier mâché

Patrick Hugon

- En juin exposition au CDI du collège réalisée par les élèves. Synthèse du travail effectué au cours de l'année. Présentation d'un film d'animation réalisé par Thibault Millet (professeur d'arts plastiques) avec les élèves de l'ULIS.

- En juin sortie sur le site « Rondin des bois » à Naussac avec un jeu de piste sur le thème de la bête du Gévaudan.

Une bête réalisée en papier mâché sur une armature métallique par les élèves de Corsac a été exposée cet été à la maison de la bête après avoir rendu visite à sa grande sœur de bronze de la place de l'église d'Auvers, elle y était accompagnée de quelques documents réalisés par les élèves de Corsac.

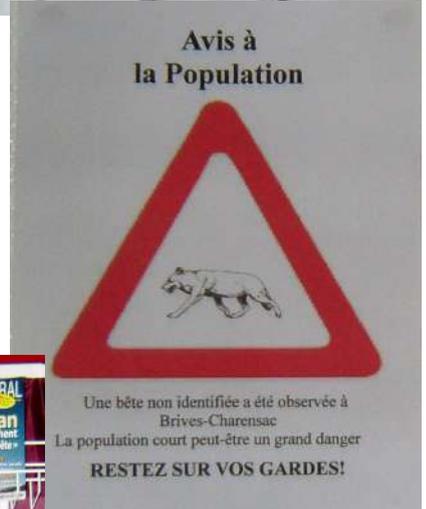
Autre projet par les classes de sixième du collège public Joachim Barrande de Saugues qui ont aussi travaillé sur la bête avec une séance que j'ai animée en automne. Elle fut suivie d'un travail sur l'année et tout cela s'est conclu par une visite de la sogne d'Auvers. Les élèves ont réécrit une histoire de bêtes qui se passe de nos jours. Ils ont réalisé également de magnifiques bêtes en différents matériaux qui ont été exposées cet été 2014 à Auvers.



Dessins, recherches, poésies,...



Les enseignants (sportifs !) du collège de Corsac devant la statue d'Auvers.



Film d'animation, expositions d'ouvrages, dessins, etc...



Le travail des enfants de Saugues

De multiples bêtes réalisées avec différents matériaux !





Les enfants de sixième du collège de Saugues en visite à la sogne d'Auvers avec le documentaliste et Bernard Soulier.

Au musée fantastique de la bête

La fréquentation de cette année 2014 a été stable malgré la même météo pourrie qu'à Auvers et partout ailleurs. En juin, le musée a reçu Gérard Klein et Raphaël Mezrahi pour une séquence de l'émission « Bienvenue chez Gérard Klein » diffusée sur la chaîne Voyage. Radio France bleue a aussi réalisé un reportage sur le musée. À noter que, économies obligent, le Conseil Général de Haute-Loire a supprimé ses subventions au musée.



L'exposition d'Auvers

Elle était consacrée cette année aux registres paroissiaux (conservés en Haute-Loire) évoquant la bête. Une partie célébrait aussi le 250^{ème} anniversaire avec une reprise des événements de l'année 1764, il en sera ainsi jusqu'en 2017 si ... Dieu, la bête et... nous prêtent vie ! Le 9 juillet, nous avons reçu la visite de **Jean-Marc Moriceau**,

Cyril Guesnon, J. Marc moriceau et J. Richard.



professeur d'histoire moderne à la faculté de Caen et auteur de nombreux ouvrages sur le monde rural de l'ancien régime ainsi que sur les loups et la bête du Gévaudan. Il était accompagné de Cyril Guesnon, un de ses étudiants ainsi que de Jean Richard. Autre visiteur de marque : **Michel Meurger** es-



sayiste et critique, ethnologue de formation. Il poursuit actuellement des travaux sur les histoires de loups garous. **Alain Parbeau**, spécialiste des



armes anciennes, nous a forgé une « arme très propre à retenir la bête » : il s'agit d'un harpon en langue de serpent tel ceux envoyés à Monsieur Antoine par l'intendant d'Auvergne en 1765. Quant à la fréquentation, elle s'est maintenue au même niveau que 2013 malgré la météo plus que maussade de cet été qui n'en fut pas souvent un ! Fréquentation malheureusement un peu trop modeste pour nous permettre d'assumer nos dépenses (notamment salaire et charges sociales) de façon autonome. Cela ajouté à des problèmes de local risque à terme de nous poser problème mais l'avenir nous le dira !

Comment la bêtise d'un seul peut nuire à tous : Nous avons toujours fait le choix de montrer au public sans restriction des objets authentiques du 18^{ème} siècle (pièges, colliers à clous, fusils, etc), permettant à tous de les toucher, de les prendre en main mais cette année un courageux visiteur nous

a dérobé une lanterne à loup ! Une plainte a été déposée au cas où celle-ci serait repérée sur internet ou ailleurs (voir photo) et nous verrons désormais dans l'obligation soit de mettre ces objets sous vitrine, soit de les attacher !



La tanière de la bête

Cette structure qui était surtout dédiée à l'art moderne en lien avec la bête a fermé ses portes cette année. Son créateur, Adrien Pouchalsac, ayant préféré se consacrer à d'autres projets mais il n'en oublie pas la bête pour autant car il a exposé les plus belles œuvres de sa collection au domaine de Barres, un restaurant situé à côté de Langogne.

Chiner sur la bête

Une **chevalière** représente la bête se mordant la queue, elle a été exécutée par un brillant orfèvre. Cet objet unique a été offert à Roger Oulion par des amis en récompense de son livre. Rappelons que Roger Oulion a publié 3 livres sur la bête aux éditions du Roure (en 2006, 2009 et 2013).



Une **carte photo** m'a été donnée par Mr Pierre Martin ancien président des cartophiles vellaves. Elle représente une énorme bête du Gévaudan réalisée apparemment en papier et carton pour un char fleuri à l'occasion d'une braderie au Puy-en-Velay qui a eu lieu le 13 septembre 1931. Il existe également une affiche de cette même manifestation avec là aussi une représentation de la bête (gravure ancienne) ainsi qu'une chanson composée pour l'occasion où la bête est évoquée (voir page 29). Comme quoi notre bête a décidément servi à tout !

Des timbres poste ont été émis sur la bête mais il n'y a jamais eu de timbre créé et diffusé par la poste. Ce sont souvent des particuliers qui ont fait

faire des « montimbramoi ». M.L. un collectionneur passionné en a fait réaliser un et l'a aussi édité en collecteur de 4 timbres. La tête de la bête qui y est représentée est extraite d'un tableau du peintre ponot Michel Puyraymond qui se trouve en mairie de Saugues.

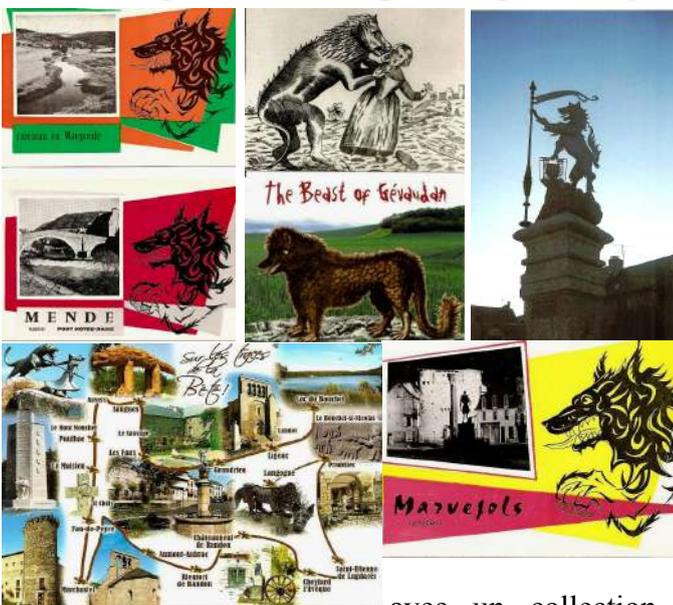


Une vente aux enchères a eu lieu les 22 et 23 mai à Saint-Étienne, on pouvait y trouver des objets d'art populaire dont certains en rapport avec la bête du Gévaudan : un lit et un panier sculptés, une canne dont le pommeau est censé représenter la bête, une girouette avec une bête tournant au gré des vents. Le problème était le prix de ces objets, la bête peut coûter très cher !

J'ai trouvé une petite assiette (diamètre 11 cm) marquée Saint Chély d'Apcher et signée Yves Ducourtioux. La bête y est représentée devant la tour d'Apcher.

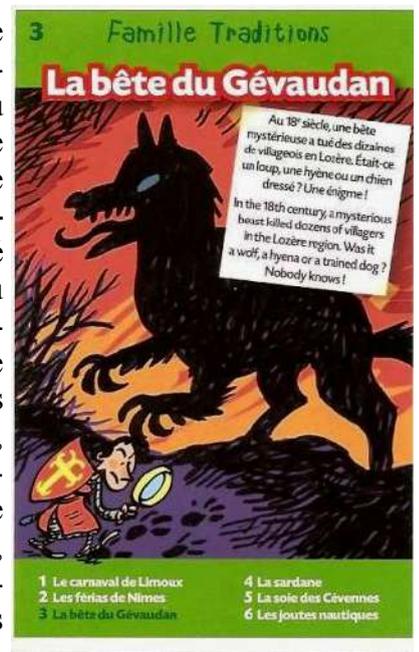


J'ai récolté plusieurs cartes postales par échanges



avec un collectionneur. Certaines circulent à l'étranger. Trouvée aussi une carte moderne « Sur les traces de la bête » en 14 étapes et 281 km qui semble reprendre la carte éditée par Adrien Pouchalsac.

Dans la famille Traditions je demande la bête du Gévaudan ! Cette carte fait partie d'un jeu de 7 familles intitulé « Les trésors du Languedoc Roussillon ». Dans cette famille Traditions il y a, outre la bête, le carnaval de Limoux, les fêtes de Nîmes, la Sardane, la soie des Cévennes et les joutes nautiques !



Trouvé aussi un marque pages en plastique ajouré sensé représenter la bête. Il est marqué « la bête du Gévaudan by Audrey Dodo et Franck Dardé ».

J'ai obtenu, par échange avec un fervent collectionneur, de la vaisselle avec la bête comme emblème du Gévaudan. Vaisselle dans laquelle on peut déguster la brique du Gévaudan.



Trouvé aussi un « vide poche » en cuir avec la bête dessinée dessus.



Nécrologie

Michel Midy : c'est avec une immense tristesse



que nous avons appris le décès de Michel Midy survenu le 18 avril 2014 à l'âge de 65 ans. Il avait beaucoup donné pour la connaissance de l'histoire de la bête. C'est lui qui, pendant de longues années, a

assuré la mise en page et la diffusion sur internet de la présente gazette. Il avait aussi créé le forum de discussion (smartgroup devenu ensuite yahoo). Pendant de nombreuses années il a publié sur internet un petit journal, le Midyloup, qui était très apprécié, auquel je collaborais régulièrement et où la bête était souvent évoquée. À de nombreuses reprises, il est venu passer une partie de l'été en Gévaudan avec son épouse afin de participer au mieux aux activités organisées autour de la bête. Il avait activement pris part en 2003 et 2006 à la création et à la diffusion de mes deux cdroms sur la bête en assurant la partie technique de main de maître. Cet amoureux de la faune sauvage, ce défenseur des animaux, ce chineur /collectionneur passionné, cet humaniste, cet ami nous manquera beaucoup mais ses réalisations perdurent car il a su, à temps, avec intelligence et sagesse, les transmettre à d'autres ! Toutes nos condoléances à Rosamonde, son épouse, et à tous ceux pour qui il était cher.

La bête sur le net

À l'initiative de Jean-Marc Moriceau un site internet intitulé « **Hommes et loups : 2000 ans d'histoire** » a été créé le 1^{er} avril 2014 (et ce n'est pas une blague !) Il est hébergé par le Centre de Recherches d'Histoire Quantitative de l'université de Caen (CNRS-UMR 6583). Ce site a pour but, entre autres, de fournir une base de données recensant les attaques de loups contre l'homme entre le 15^{ème} et le 20^{ème} siècle. Il est ouvert à tous pour des recherches, des compléments et (ou) corrections.

Lien : http://www.unicaen.fr/homme_et_loup/index.php

La page d'accueil nous renseigne sur L'histoire des relations entre Homme et Loup : « *Des siècles durant, le loup a cohabité avec l'homme. Sur un même territoire, Homme et loup se sont longtemps affrontés dans une lutte sans merci. Dans l'histoire de l'Europe, le loup a été considéré comme le premier ennemi de l'homme et la peur de l'animal s'est ancrée dans notre patrimoine culturel. Contre lui la France, mais aussi l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la plupart des États européens, se sont mobilisés. Parmi les raisons de cette hostilité et de la peur que le loup a suscitée, il faut mettre en premier les attaques du prédateur sur le bétail domestique, qui ont porté un préjudice à de nombreux secteurs de l'économie, au-delà même de l'agriculture, jusqu'au XIX^e siècle. Mais il ne faut pas occulter pour autant les attaques du loup sur l'homme en personne, qui ne tiennent pas de la légende : leur réalité a longtemps été effective et toujours dramatique bien qu'inégale dans le temps comme dans l'espace.* »



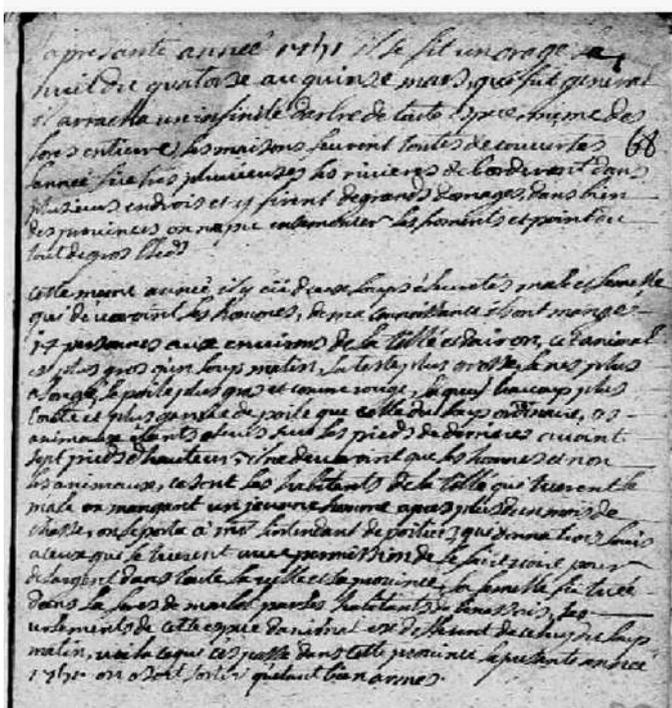
On trouve sur cette page d'accueil les grandes rubriques de ce site à savoir : l'enquête, sources et méthodes, données en ligne, études de cas, atlas et bibliographie. Pour chacune de ces rubriques on peut facilement accéder à des sous chapitres en passant la souris sur les titres. Sur la page d'accueil on trouve aussi un formulaire de contact car chacun est invité à apporter sa contribution notamment pour les données en ligne qui sont la pièce maîtresse de ce site. On peut, sur cette page de données, lire l'explication suivante : « *La base de données répertorie près de 3000 victimes d'attaques de loups non contaminés par la rage sur plus de 70 départements de la France métropolitaine. En dehors de quelques cas possible d'agressions accidentelles, il s'agit d'attaques de loups prédateurs. Les cas de victimes de loups enragés ou de loups dont le statut reste difficile à identifier ont été écartés de même bien entendu que les cas de loups nécrophages... Chaque acte est accompagné de sa transcription... Dans plus de 1500 cas, on y trouvera la photographie dont l'exploitation est permise grâce à l'aimable concours de nombreux dépôts d'Archives départementales et de quelques*

communes encore propriétaires de leurs registres anciens. Les références des sources originales renvoient aux vues des fichiers numériques quand ils ont été mis en ligne par les Archives départementales.» Il est possible d'entrer dans ces données à partir de pas moins de 7 critères différents : nom de la victime, nom de sa mère, nom de son conjoint, département, année, nature de la source, désignation de l'agresseur. Ce qui en fait une base de données hyper complète, très riche et qui deviendra rapidement un incontournable de la recherche d'autant plus qu'elle est maintenue régulièrement à jour grâce notamment à toutes les contributions des internautes et chercheurs de tous poils. Les victimes de la bête du Gévaudan sont bien entendu, incluses dans cette base.

Voilà donc un site très intéressant, très professionnel et aussi très partageur, bref une référence en la matière !

Des documents sur un fait peu connu

Nous avons trouvé dans les archives de la Vienne (1745-1755 BMS collection communale 5 MI 1023) une description de bêtes observées en 1751 et décrites par le curé de Champigny-Le-Sec. Le moins que l'on puisse dire c'est que cela fait penser à un animal qui nous est très familier ! Des hybrides ? De vulgaires chiens ? Une sous espèce de loups disparus depuis ?



« La présente année 1751, il se fit un orage la nuit du 14 au 15 mars qui fut général. Il arracha une infinité d'arbres de toute espèce, même des forêts entières, les maisons feurent toutes découvertes. L'année fu très pluvieuse. Les rivières débordèrent dans plusieurs endroits et y firent de grands dommages; dans bien des provinces on n'a pu ensemencer les froments et point du tout de gros bleds. Cette même année, il y eu deux loups élevrés male et femelle qui devoient les hommes; de ma connaissance, ils ont mangé 14 personnes aux environs de Latillé et d'Ayron. Cet animal est plus gros qu'un loup mâtin, la teste plus grosse, le nez plus allongé, le poile plus gros et comme rouge, la queut beaucoup plus courte et plus garnie de poile que celle du loup ordinaire. Ces animaux étant élevés sur les pieds de derrière avoient sept pieds d'hauteur. Ils ne dévoraient que les hommes et non les animaux. Ce sont les habitants de Latillé qui tuèrent le mâle en mangeant un jeune homme après plus d'un mois de chasse, on le porta à M. l'Intendant de Poitiers, qui donna trois Louis à ceux qui le tuèrent avec permission de le faire voire pour de l'argent dans toute la ville et la province. La femelle fu tuée dans la forés de Monbel par les habitant de Benassais. Les urléments de cette espèce d'animal est différent de celui du loup mâtin. Voila ce qui c'es passé dans cette province la présante année 1751. On n'osoit sortir qu'étant bien armés. »

De 1764 à 2014 (250 ans)

Que s'est-il passé de marquant dans le monde et en France en cette année 1764 (hormis l'affaire de la bête) ?

-Atlantique sud 31 janvier : Louis Antoine de Bougainville prend possession des îles **Malouines** pour le compte du Roi de France. Ces îles passeront ensuite aux espagnols puis aux anglais qui les baptiseront îles Falklands et qui les défendront bec et ongles face aux argentins en 1982.

-Mazamet 29 mars : **Pierre-Paul Sirven** est condamné à mort, il est accusé injustement d'avoir assassiné sa fille pour qu'elle n'abjure pas la foi protestante. Exilé à temps en Suisse, Voltaire prendra sa défense.

-Paris 3 avril : Louis XV pose la première pierre de l'église de la Madeleine.

-Versailles 15 avril : Mme de Pompadour meurt à 43 ans.

-Paris 17 juin : Voltaire publie son dictionnaire philosophique.

-Vivarais 30 juin : Jeanne Boulet est dévorée ...

-Paris 16 septembre : pose de la première pierre de l'église Sainte-Geneviève (aujourd'hui le Panthéon).

-Baccarat 16 octobre : fondation d'une verrerie d'art.

-Paris novembre : publication d'un édit royal qui abolit la compagnie de Jésus.

-France 18 décembre : Jean-Jacques Rousseau publie ses « Lettres écrites de la montagne ».

Divers

Pumas en Gévaudan : Au mois de janvier 2014, des chasseurs ont découvert une carcasse de cerf en plein dans le territoire supposé du ou des pumas.

Un grand cerf de 12 cors dont il ne restait que les os et les bois. Est-ce là l'œuvre d'un puma ? Certains en sont convaincus et ce d'autant plus qu'ils prétendent avoir encore une fois entendu son cri caractéristique (feulements) en pleine nuit.

Des traces ont aussi été relevées et d'après des spécialistes ce sont bien des empreintes de pumas. Des caméras de détection infra rouge ont été installées par un journaliste photographe et cinéaste animalier afin de prouver de façon indiscutable la présence de ces félins. Une image relevée au printemps semble montrer les pattes et la tête ronde d'un félin mais comme elle est prise en pleine nuit, elle n'est pas très explicite et il faut un faisceau de preuves pour avoir une certitude sur la présence de ces animaux. Début octobre 2014, l'existence de pumas en Gévaudan a cependant été officiellement acceptée par les autorités avec suspicion de 4 animaux dans la nature (2 adultes et 2 jeunes).

Des morceaux de musique : Le rappeur Lunikar a sorti, fin 2013 une chanson de 3 mn 06 s ayant pour titre tout simplement « Bête du Gévaudan ». Un autre morceau de 4 mn 23 s signé Griselda a

aussi été publié sur le net. Il s'intitule « Funeste rencontre », un spectacle musical est même prévu pour courant 2014. Leurs auteurs nous précisent que le projet Griselda repose conceptuellement sur le mythe de la bête du Gévaudan, entre légende et réalité, tissant une trame romancée, appuyée sur des faits réels datant du 18e siècle.

Un vin plaisir à la robe cerise (couleur sang ?), tout en rondeur et en douceur (le contraire de la bête !)... C'est ce que promet le vin nommé « La bête », il s'agit d'un côté du Rhône AOP mis en bouteille par son propriétaire récoltant David Givaudan demeurant à Cavillargues dans le Gard.



Le pacte des loups film de Christophe Gans a été rediffusé deux fois sur France 4 en janvier 2014.

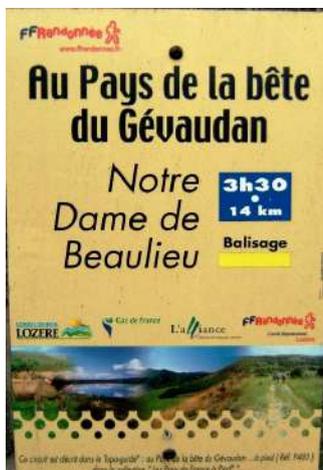
Théâtre : un spectacle théâtral a été donné à La Voulte-Sur-Rhône fin juin et début juillet. Il s'intitule « La bête du Gévaudan, tout commence en Ardèche » et a été créé par l'Artscène, une compagnie de Bourgoin Jallieu.

Des dessins d'enfants représentant la bête vus à Marvejols, affichés dans la rue...



La bête en Bretagne : une pièce de théâtre intitulée « **La dernière chasse ou l'autopsie de la bête** » a été jouée pour la première fois le samedi 24 mai 2014, à Guilers (Finistère) dans la salle Robert Joubin, elle était interprétée par la troupe brin de folie.

Vu à Paulhac, un panneau indiquant **un sentier de randonnée** pour rejoindre l'ancien site de Notre



Dame de Beaulieu où Jean Chastel aurait, d'après une tradition orale, fait bénir son fusil et ses balles. J'ai également récupéré sous le porche de l'église **deux cartes postales de la statue** qui a depuis été transportée à Paulhac. Une photo de la vierge vêtue de ses plus beaux habits et une autre sans vêtements montrant un bois polychrome assez détérioré.

La bête aimait bien la vie de château. À proximité de Saint Chély d'Apcher se trouve le château de Billières. La famille qui en est propriétaire actuellement a fêté en 2014 le tricentenaire de l'acquisition de ce lieu. Pour l'occasion Mireille Touzery, qui fait partie des possesseurs et qui est aussi professeur d'histoire moderne à l'université Paris-Est-Créteil, a publié « Billières en Gévaudan une histoire barrabande » édité par la société des lettres sciences et arts de la Lozère. C'est un très bel ouvrage de 451 pages retraçant la vie de la région avec son château comme fil conducteur. On y apprend que, d'après une tradition orale, la bête se serait reposée dans le pré de la Borie situé à côté

du château. D'après l'auteur du livre, ce fait est encore confirmé en 2014 par le fermier de la Borie. Comme quoi les traditions orales perdurent bien et pour longtemps !

La traditionnelle **journée de la bête** a eu lieu au Malzieu le jeudi 14 août 2014 avec au programme : la bête du Gévaudan racontée aux enfants, dédicaces d'auteurs, dictée, maquillages et jeux pour enfants, conférence sur la bête, visite commentée de la ville.

La tour d'Apcher est en pleine rénovation, une passerelle d'accès y a été aménagée de manière très originale et très réussie. Il s'agit d'une sorte de « trébuchet » orné d'une tête de bête.



Le scénovision de Saint-Alban a ouvert ses portes cet été 2014. Auguste le facteur de la ville est à la veille de partir en retraite, il nous livre l'histoire de son village à travers une mise en scène qui est, à mon goût, très réussie et très originale. La bête y est bien sûr évoquée !



La bête du Gévaudan n'a qu'à bien se tenir ! C'est ce qu'on pouvait lire dans la presse au mois de juillet car en Ardèche, dans la petite ville de Saint Clair, au nord d'Annonay, un étrange animal

était en train de lui voler la vedette. Cette bête rôdait depuis plusieurs semaines, dévorait les poules, et disparaissait sans qu'on puisse savoir à quelle espèce elle appartenait. Une photo avait été prise, elle posait plus de questions qu'elle n'apportait de réponses. Finalement, sa capture et sa mort entraînèrent la chute de la légende : il ne s'agissait que d'un renard galeux, sans queue, et à qui il manquait la patte arrière gauche ! Comme quoi les rumeurs vont vite et bon train !

Contribution

Philippe Vedel est un clermontois passionné de la bête et aussi des armes anciennes, il nous livre ici, et sous sa seule responsabilité, quelques

Réflexions sur le fusil de Jean Chastel et son aspect historique.

Durant la période tragique des événements en Gévaudan, l'industrie armurière était déjà bien développée. Dans les années 1750-1760, Il existait en France des fabrications industrielles et semi-industrielles dans les manufactures royales (Saint-Étienne, Charleville, Maubeuge, Tulle, Pontarlier). Fabrication de la canonnerie seule mais également de l'arme finie. On trouvait également beaucoup de fabrications artisanales à travers le pays pour la canonnerie et les autres pièces. Déjà en 1727, la manufacture de Saint-Étienne comptait 470 maîtres armuriers et la ville de Saint-Étienne comptait 3 500 ouvriers pour la forge et la lime. En 1765, la seule manufacture de Saint-Étienne produisit 20 000 fusils (Réf. Paul Ronin "L'arme en France" 1957). Saint-Étienne était aussi la manufacture qui produisait le plus d'armes destinées aux différents commerces, donc des armes de chasse. La petite ville de Saugues à l'époque des événements possédait au moins un armurier car, comme je l'ai déjà écrit, deux armuriers ont été répertoriés : Blanc et Bouquet L. (Réf. "Le Qui est qui de l'arme en France de 1350 à 1970" tome 1). Partout dans le pays, il y avait un nombre d'armuriers et de revendeurs d'armes beaucoup plus important qu'actuellement et les différents armuriers et autres commerces de l'époque ne vendaient pas des armes à usage militaire mais bien des armes de chasse à 1 et à 2 canons. Le fusil de chasse à un seul canon a, quant à lui, continué à être fabriqué et utilisé pendant très longtemps (jusqu'à sa fermeture, la cèle-

bre firme Manufrance a commercialisé des fusils de chasse à un seul canon). Ce fusil était plus économique à l'achat et moins lourd. Son plus faible poids et sa plus grande discrétion ont intéressé nombre de braconniers.

Le principe des canons soudés a été inventé à Saint-Étienne où il s'en fabriquait avant que Jean Le Clerc "canonnier breveté" du roi ne les fabrique à Paris en 1738. L'invention des canons doubles non soudés est quant à elle très ancienne et on connaît des fusils à 2 platines et 2 canons assemblés par goupilles dont la fabrication remonte vers 1600. Certes, en 1760, les fusils de chasse de belle finition ou de luxe étaient rares et bien sûr destinés aux plus fortunés. Cela est d'autant plus vrai pour les fusils de chasse à 2 canons soudés.

De manière générale, on peut dire que le "petit peuple" des campagnes de l'époque manquait d'armes à feu, les seules efficaces pour se défendre contre la ou les bêtes qui dévastaient le Gévaudan. La famille Chastel, elle, n'était pas dépourvue d'armes à feu. Lors de l'altercation des envoyés du Roi avec le père Chastel et ses 2 fils le 16 août 1765, dans le rapport d'Antoine à l'intendant, il est précisé que les envoyés du roi ont été mis en joue par les 3 Chastel. Cela nous fait déjà 3 fusils dans une même famille de roturiers. Je continue de penser que ce n'était pas un privilège extraordinaire même pour quelqu'un de la condition de Chastel de posséder un fusil à 2 canons soudés de fabrication modeste comme celui qui porte une plaque à son nom.



La plaque d'argent sur un « beau » fusil de chasse d'époque Louis XV bien conservé. On remarque la qualité bien supérieure de celle-ci par rapport à celle du fusil de Chastel.

Mais quelle était vraiment la condition de Chastel ? On a dit qu'il était paysan, qu'il était cabaretier ou garde-chasse ou les 3 à la fois, on a aussi subodoré une relation avec la noblesse du secteur. On ne sait pas d'ailleurs dans quelles conditions et, dans le cas d'un achat, à quel prix le fusil a été acquis par Chastel (voir gazette No 14). Ce fusil était-il neuf ou d'occasion et dans ce cas, n'était-il pas déjà à l'époque en mauvais état ? D'autre part, les armuriers possédaient également toutes les pièces pour monter ou restaurer un fusil à moindre coût. Le seul privilège de Chastel que l'on peut admettre, c'était celui qui lui permettait de circuler apparemment assez librement avec son arme ce qui n'était pas permis à tout le monde à cette époque en dehors des battues autorisées mais là aussi rappelons nous l'épisode de Mr Duverny de la Védrine où Chastel nie le fait qu'il était à la chasse (en avait-il bien le droit seul ce jour là?)

Pour revenir sur la qualité du fusil de Chastel, comme je l'ai déjà dit, ce fusil est de fabrication et de finition ordinaires. Tous les connaisseurs et amateurs d'armes de chasse en conviendront. La crosse, brute d'aspect, est non sculptée (il ne faut pas confondre une vraie sculpture dans la masse de bois prévue à cet effet et les motifs grossiers réalisés certainement tardivement sur la crosse du fusil de Chastel). Les platines sont aussi des plus ordinaires et présentent d'ailleurs des ajustages imparfaits avec le bois (l'association partie bois – platines est-elle d'origine ou y-a-t-il eu démontage et remontage peu précautionneux, voire un changement de ces pièces ?).

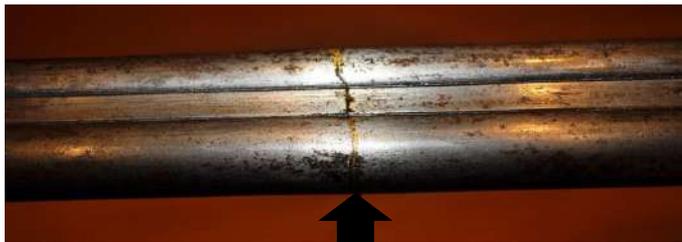


Fusil de Chastel : une crosse aux motifs grossiers.



Un « beau » fusil de la même époque et sa crosse sculptée.

Comme on a pu le constater, le fusil a été "accidenté" à 2 endroits : les canons et la crosse.



Accident des canons.

Accident de la crosse.



Deux accidents aussi distincts et importants sur la même arme sont assez exceptionnels et pourtant, curieusement, cela n'a pas soulevé beaucoup de questions. Il faut un choc violent pour briser une crosse même si cela est déjà arrivé plus d'une fois, mais que dire de la manière dont les canons ont été brisés ? Un éclatement des canons peut être causé lors d'un tir (charge trop forte, obstacle dans le canon), mais dans ce cas, généralement il y a gonflement du canon avec fissuration ou ouverture longitudinale du canon. Il n'a pas du arriver souvent qu'un fusil de chasse subisse de tels dégâts du fait de simples "accidents". Ces détériorations pourraient-elles être le fait d'actes volontaires. Si tel était le cas, à quel moment cela se serait-il produit et quelle en serait la raison ?

Simple curiosité, le fusil serait-il encore en état de fonctionner avec de telles réparations sur les canons et avec quelles conséquences ? Bien que Mr. Mouton qui s'était chargé de la transaction d'achat pour l'abbé Pourcher avait écrit à ce dernier en date du 5 décembre 1888 : « ...Un braconnier à qui ce fusil a été prêté m'a dit qu'il portait très bien et très loin, que les canons étaient bien bons. Les batteries ont besoin de nettoyer ; voilà le seul reproche que je peux lui faire. » (Pourcher, page 1020), il vaudrait mieux, comme le préconise de nombreux spécialistes se tenir éloigné de l'arme lors d'un éventuel test de tir effectué de nos

jours. Ceci dit, il n'y aurait bien sûr aucun intérêt à prendre le risque de détériorer cette arme datant de l'époque des évènements dont la photo a été vue pour la 1^{ère} fois dans la revue cynégétique "Grand Gibier" d'octobre-novembre-décembre 2007 et qui a été présentée à la mairie du Malzieu par Guy Crouzet le 4 août 2011.

Depuis la "redécouverte" de l'arme, on considère comme réalité historique que c'est l'arme qui a servi à tuer la bête du Gévaudan. Mais quelle certitude a-t-on qui permette de dire que ce fusil, même si il a appartenu à Jean Chastel, soit celui qui a servi à tuer l'animal de la forêt de la Ténézeyre le 19 juin 1767 ?

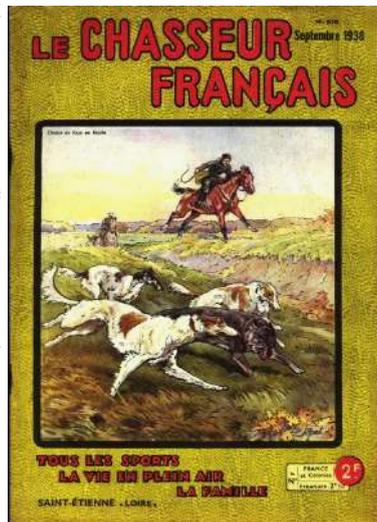
Concernant les pérégrinations du fusil après l'acquisition par l'abbé Pourcher en 1888, les choses semblent assez claires. On savait que Maria, la nièce de l'abbé Pourcher avait hérité du fusil à la mort de son oncle. Elle avait proposé au musée de Mende d'acquérir le fusil moyennant finance sans résultat comme l'avait proposé avant elle son oncle. D'autres personnes étaient intéressées pour acquérir ce fusil. Dans un article du N° 579 de la revue "Le chasseur Français" de septembre 1938, on apprend qu'Albert Hugues, auteur de l'article, avait tenté d'acquérir le fusil de Jean Chastel pour le compte de son ami le zoologiste français Louis Lavauden mais que dans le même temps, la nièce Maria l'avait vendu en 1929 à un descendant de François Antoine. Selon Albert Hugues, Louis Lavauden souhaitait publier une histoire en 2 volumes sur la Bête du Gévaudan en collaboration avec un docteur en médecine. Mort prématurément en 1935 il n'aura pas eu le temps de réaliser son œuvre.

Dans son dernier ouvrage paru en 2014, Guy Crouzet nous apporte des précisions sur la généalogie reliant l'acquéreur du fusil en 1929 à François Antoine porte-arquebuse de Louis XV. Mais entre 1767, année où Jean Chastel a tué la bête et l'année 1888, date de la 1^{ère} description du fusil lors de son acquisition par l'abbé Pourcher, 121 années se sont écoulées... Avant 1888 on a, à ma connaissance, aucune description concernant un

quelconque fusil ayant appartenu à Jean Chastel ou concernant l'arme ayant servi à tuer la bête du Gévaudan. L'arme qui a réussi à abattre la bête aurait mérité plus d'honneur et au moins quelques lignes après l'exploit. Pour tenter d'authentifier l'arme comme étant celle qui a servi à tuer la fameuse bête, on n'a donc que la supposée tradition orale rappelée par Joseph Plantin dans son certificat adressé à Mr. Mouton lors de la transaction d'achat du fusil pour le compte de l'abbé Pourcher : « *Le soussigné Joseph Plantin, maire de la commune de Saint Julien-des-Chazes (Haute-Loire), certifie que le fusil à deux coups portant sur la culasse une plaque d'argent, où est gravé le nom Jean Chastel, est, d'après la tradition constante de notre commune, le fusil qui servit à tuer la Bête du Gévaudan...* » (Pourcher, page 1023).

Dans une lettre à L'abbé Pourcher du 17 décembre 1888, François Duffaud précise que, toujours d'après la tradition orale, Pierre Duffaud aurait acquis le fusil du seigneur d'Apcher de Chambelève dont il était ami à la déchéance de ce dernier... Dans cette lettre adressée à l'abbé, François Duffaud précise également: « *Les seuls papiers vieux que j'ai en ma possession sont les actes de vente des biens que je possède* ». (Pourcher page 1025). L'abbé Pourcher qui avait demandé à Mr. Mouton la plus grande discrétion pour la transaction d'achat n'était-il pas à la recherche de documents écrits concernant l'histoire du fusil avant 1888 année où il en est devenu propriétaire ? Serait-ce que la tradition orale lui semblait malgré tout insuffisante pour authentifier le fusil comme étant celui ayant servi à tuer la bête ?

C'est un certain Miramond Jean de Langeac qui a transformé le fusil de silex à piston. Dans une lettre du 7 septembre 1889, Miramond Auguste le fils de Jean a répondu à l'abbé Pourcher qui semble-t-il cherchait également des renseignements sur le fusil auprès de la famille Miramond. « *Quand il lui fut apporté pour être tourné à piston, on lui a dit que c'était l'arme qui avait tué la Bête du Gévaudan. Monsieur, mon père vous dit qu'il paraîtrait que ce fusil aurait appartenu au nommé Chastel de la Besseyre-St-Mary* » (Pourcher page 1025). Remarquons également que, à la différence de Pourcher, la lettre originale du maire de Saint-Julien des Chazes (exposée au Malzieu en 2011) mentionne un armurier du Puy et non de Langeac (voir gazette No 12). Là aussi, on retrouve donc tradition orale et conditionnel pour désigner Chastel comme ancien



propriétaire du fusil.

On peut en tous cas, avoir légitimement des interrogations sur la réalité historique de ce fusil ayant par ailleurs vraisemblablement appartenu à Jean Chastel à un moment ou à un autre de sa vie.

- Ce fusil, est-il réellement celui qui a permis à Jean Chastel de tuer la ou une des bêtes "dévorantes" du Gévaudan le 19 juin 1767 à la sonne d'Auvers?

- Jean Chastel possédait-il le fusil avant de tuer la bête ou l'a-t-il acquis bien après ? On ne sait pas à quel moment de l'histoire Jean Chastel est entré en possession de cette arme qui lui est attribuée.

- Jean Chastel a-t-il tué la bête avec une autre arme dont il était également propriétaire ou avec une arme prêtée pour la battue (fusil militaire à un canon de plus fort calibre ou carabine à canon rayé par exemple) ?

- Si ce fusil est celui utilisé par Jean Chastel pour tuer la bête, avait-il cet aspect au moment des faits en dehors de la transformation du fonctionnement de silex à percussion.

Le fusil de Chastel a été transformé à percussion pour bien sûr continuer à l'utiliser à la chasse en profitant de l'énorme avantage apporté par cette transformation. Certes, à l'époque on n'avait sans doute pas les mêmes considérations que maintenant, mais si ce fusil est l'arme "prestigieuse" qui a servi à tuer la bête, on peut malgré tout se demander pourquoi il n'a pas été mieux considéré et conservé par le ou les propriétaires entre 1767 et 1888, année d'acquisition par l'abbé Pourcher, en le préservant des dégâts importants tels que ceux qu'il a subi et en le gardant éventuellement dans "son jus" avec le fonctionnement à silex.

Par ailleurs, beaucoup se sont interrogés sur le fait que ce fusil, de petit calibre aurait pu stopper net la bête avec un seul coup alors qu'elle a survécu à tant de tirs et de blessures... Le calibre 24 du fusil de Chastel (diamètre intérieur des canons 15,1 mm) a été mesuré au pied à coulisse (Gazette N°12).

Et puis, il est étrange qu'un seul coup ait été tiré (une seule balle mais bénite quand même !). Si le fusil utilisé par Jean Chastel lors de la battue était à 2 canons, les 2 canons devaient être logiquement chargés. Vu le contexte de cette battue pas tout à fait ordinaire (animal dangereux, insaisissable, coriace, tiré à de multiples reprises sans le tuer, en résumé la monstrueuse bête du Gévaudan), on peut penser que pour plus de précautions Jean Chastel aurait doublé le tir, sauf si le fusil... n'était qu'à un canon ! Il est vrai qu'un coup de fusil aussi heureux peut arriver à tout chasseur et que l'émotion procurée fasse oublier toute prudence... Jean Chastel même avec son fusil de petit calibre est resté très calme et très sûr de lui face à la bête : « ...*Quand la Bête lui arriva, Chastel disait les litanies de la Sainte Vierge, il la reconnut fort bien, mais par un sentiment de piété et de confiance envers la Mère de Dieu, il voulut finir ses prières. Après, il ferme son livre, il plie ses lunettes dans sa poche et prend son fusil et à l'instant tue la Bête, qui l'avait attendu.* » (Pourcher page 998). L'abbé Pourcher précise dans son livre que selon la tradition orale (encore !), c'est Jean Chastel lui-même qui a rapporté ces détails sur les conditions de sa rencontre avec la bête et la mort de celle-ci. On a bien sûr du mal à croire que l'acte final se soit déroulé de la sorte et comme pour la bête, la tradition orale en prend un coup...

L'abbé Pierre Pourcher est né au Mazet de Julianges (Lozère) en 1831, il est mort à Mende en 1915. Il a acheté le fusil de Chastel en 1888. Sa nièce Maria, héritière de l'abbé, l'a vendu en 1929 à un descendant de la famille d'Antoine le porte arquebuse de Louis XV.

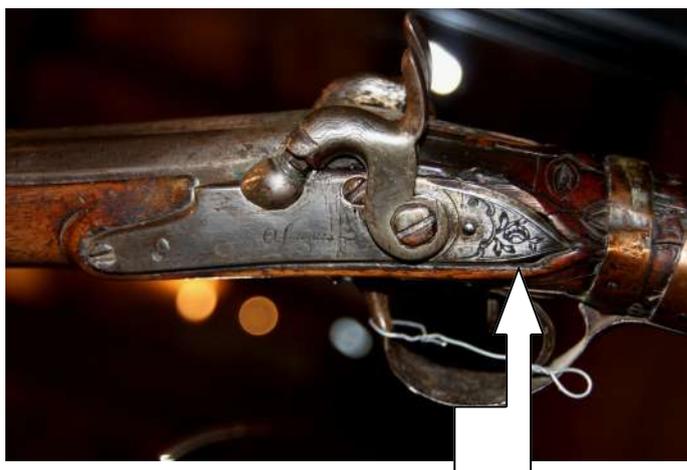


Ces réflexions et questions sur la réalité historique du fusil pendant plus d'un siècle où il est resté "caché" n'enlèvent rien au réel intérêt historique de ce fusil qui a vraisemblablement bien appartenu à Jean Chastel. On peut remercier les "découvreurs" de l'arme et notamment Guy Crouzet qui a permis à tous les passionnés de cette affaire que nous sommes de voir ce fusil de près et de constater quoi qu'il en soit que le fusil présenté au Malzieu est bien au moins celui qui fut acquis en décembre 1888 par l'abbé Pourcher et dont la première description et la transaction d'achat ont été relatées dans son livre.

Philippe VEDEL
Septembre 2014

Annexe

Ci-dessous des photos d'un beau fusil de chasse d'époque Louis XV bien conservé dont le mécanisme d'origine à silex a été transformé à percussion. Contrairement à la transformation simple avec cheminée rapportée rencontrée habituellement, celle du fusil ci-dessous a été faite par culasse rapportée. Cette transformation plus sophistiquée et luxueuse n'a pu être réalisée que par un armurier. On remarque aussi, contrairement au fusil de Chastel, le parfait ajustage du métal des platines avec le bois.



Le fusil de Chastel : un ajustage métal / bois Imparfait !



Un fusil de ma même époque sur lequel on peut facilement constater le parfait ajustage des platines métalliques avec le bois de la crosse. (Collection privée).

Des expositions pour en savoir plus sur la bête

La maison de la bête est un lieu d'exposition situé à AUVERS, à côté de la statue de Marie Jeanne Valet et non loin de la sogne d'Auvers, le lieu historique où Jean Chastel a abattu la bête du Gévaudan le 19 juin 1767. Nous y présentons des expositions à thème sur le sujet de la bête : une base commune revient chaque année avec en parallèle un point précis lié à cette fabuleuse histoire (les représentations, les combats célèbres, les documents d'époque, etc....)



L'exposition est ouverte les étés tous les jours de 14 h à 18 h en juillet et de 14 h à 19 h en août. Le thème présenté en 2015 sera **les représentations de la bête du Gévaudan**. La bête du Gévaudan est certainement l'animal le plus célèbre de l'histoire de France. Elle a été représentée maintes et maintes fois, déjà à son époque par des peintres, dessinateurs, graveurs. Ces estampes qui circulaient dans le royaume ont d'ailleurs largement contribué à forger la légende d'un animal inconnu et fantastique. La bête a aussi inspiré de très nombreux artistes depuis 1767. L'exposition d'Auvers tentera de montrer ces différentes représentations.

Une visite de la maison de la bête s'impose pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la plus célèbre bête de France !

Tarifs :

Adultes : 3 euros

Enfants accompagnés (de 6 ans à 15 ans) : 1 euro

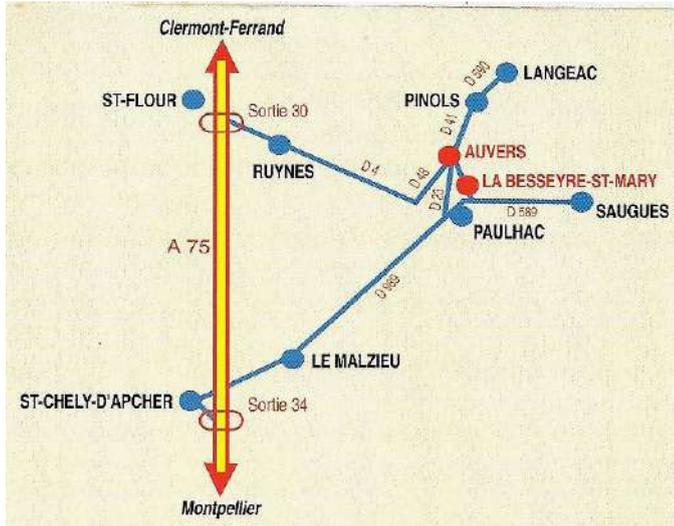
Enfants accompagnés de moins de 6 ans : gratuit

Groupes (10 personnes au moins) : réduction de 10% (Rendez vous souhaitable)

Visites guidées possibles sur Rendez-vous par mail : shoes@club-internet.fr

ou par téléphone : 06 17 89 76 92

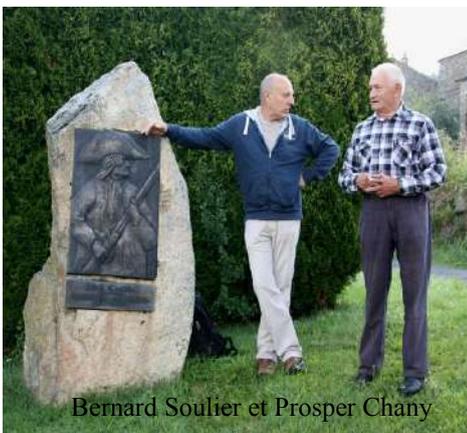
Comment arriver à Auvers ?



Des randonnées pour découvrir le "pays de la bête"

Rendez-vous à 9 heures à la Besseyre-Saint-Mary devant la stèle de Jean Chastel les jeudi 23 juillet et 13 août 2015 .

Un parcours reliant la Besseyre-Saint-Mary à Auvers et jusqu'à la sogne d'Auvers, sur la pente nord du mont Mouchet, lieu exact de la mort de la bête, est effectué plusieurs fois dans la saison.



Bernard Soulier et Prosper Chany

C'est une marche accessible à tous et accompagnée par des bénévoles de l'association « Au pays de la bête du Gévaudan » qui évoquent tout au long du parcours l'histoire de la bête sur les lieux exacts de ses attaques. La marche complète sur la journée totale environ 16 km, avec possibilité d'effectuer la moitié du parcours, une voiture balai est prévue ainsi que le transport des sacs. Une visite commentée de l'exposition d'Auvers a lieu en milieu de journée ainsi qu'une projection d'un film documentaire suivie d'un débat en fin de journée (la journée se termine aux alentours de 19 heures). Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Une participation est demandée pour les frais de transport des sacs, de visite de l'exposition et de projection du film. Adultes : 6€, enfants (moins de 15 ans) : 3€.

Une journée en car sur les traces de la bête

Elle aura lieu le **mardi 4 août 2015**.

Départ à 9 heures de la Besseyre-St-Mary pour un circuit sur la journée d'une centaine de kilomètres sur des lieux historiques de l'affaire de la bête. Cette sortie sera accompagnée par un guide qui fournira toutes les explications sur l'histoire de la bête et les lieux visités.

Conditions, horaires exacts et tarifs à consulter à partir de mai 2015 sur :

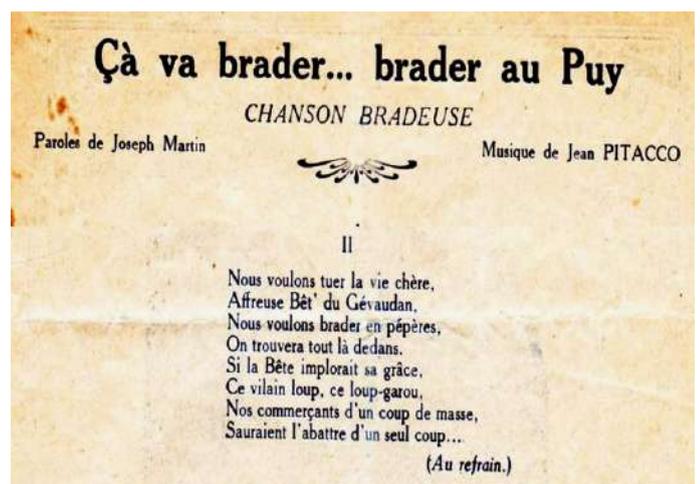
<http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/maison.htm>

Ou par téléphone : 06 17 89 76 92

Dimanche 13 septembre 1931



Affiche et chanson bradeuse » (Voir page 18).



Compléments d'écrits et d'ouvrages relevés en 2014

Année	Auteur	Titre	Éditions
2014	Soulier Bernard	La bête du Gévaudan sa vraie histoire	Tournez la page
2014	Eymard P. Bernard D.	La bête du Gévaudan du mystère à la légende	Compte d'auteurs
2014	Crouzet Guy	Et en Gévaudan s'installa une bête...	Compte d'auteur
2014	Hermay-Vieille C.	La bête	Albin Michel
2014	Fantauzzi James	Chastel le vainqueur du Gévaudan	Compte d'auteur
2014	Vincent Gilles	Gévaudan le retour de la bête	Paul et Mike
2014	Hédelin Pascale	La bête du Gévaudan	Bayard poche
2014	Baillon Jacques	Le loup en France	Compte d'auteur
2014	Kircher F et Daniel	Les animaux impossibles	Le temps présent
2014	Lidon Jean	La bête ne meurt jamais	Monts d'Auvergne
2014	Roche Gérard	Gévaudan le roman de la bête	De Borée
2014	Myster B Monsieur K	Chroniques anachroniques Gévaudan	Compte d'auteurs
2014 ?		La véritable histoire terrible de...	Cram cram (janv/fév)
2014 ?		La bête est de retour	Grandes affaires
2014	Guesnon Cyril	En Gévaudan, la mythification du loup...	Billebaude
2014	Cazottes Pascal	L'histoire vraie des loups-garous	Top secret No 10
2014 ?		La bête du Gévaudan	Histoire junior 33
2013	Rodrigue Carl	La bête du Gévaudan	Summum (février)
2013	Parbeau Alain	Le fusil de Jean Chastel	Revue Gévaudan 36
2011	De la Soudière Martin	Jours de guerre au village	Du Roure
2000 ?		Relation et figure de la bête féroce qui ravage	Stipa Pennata
1960?	Aslanian J J Collomb J	Disque 33 t Légende de la bête du Gévaudan	Véga
1942 ?		La bête du Gévaudan	Histoire de l'Auvergne
1935	Sevestre Norbert	La bête du Gévaudan	Guignol Cinéma No 2
1891	Luif André	La bête du Gévaudan	La terre illustrée No 41
1839 ?		La bête du Gévaudan et le nouveau monstre	Gallica (réédition)
18.. ?		Loups	H. Lebrun

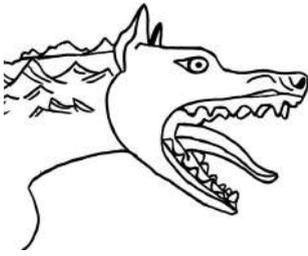
Concours de dessins et de peintures

Ils ont participé bénévolement à cette gazette :

Pour l'année 2015 qui marquera la deuxième année du 250^{ème} anniversaire de l'affaire de la bête, l'association d'Auvers « Au pays de la bête du Gévaudan » a décidé d'organiser un grand concours de dessins et de peintures. Les œuvres retenues seront exposées à la maison de la bête en juillet et en août 2015 à l'occasion de l'exposition sur les représentations de la bête. Règlement complet page 31 que nous vous invitons à faire connaître très largement autour de vous.



- Rassemblement de la documentation : Jean Richard et Bernard Soulier.
- Textes : Bernard Soulier (sauf pour ceux signés).
- Numérisation et mise en page : Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette sur internet : Phil Barnson et Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette au musée fantastique de la bête du Gévaudan de Saugues : Blandine Gires et Jean Richard, à la maison de la bête d'Auvers : Bernard Soulier.
- Illustrations choisies par Bernard Soulier.
- Photos Bernard Soulier et Philippe Vedel (article sur le fusil de Jean Chastel).
- Couverture version papier : Sculpture de Patrice et Éric Chapel réalisée lors des travaux des élèves de sixième du collège Joachim Barrande de Saugues et exposés à Auvers durant l'été 2014.



ÉTÉ 2015

**GRAND CONCOURS DE DESSINS ET
DE PEINTURES POUR ADULTES ET ENFANTS
REPRÉSENTEZ LA BÊTE DU GÉVAUDAN**

Article 1 : le concours

L'association « Au Pays de la Bête du Gévaudan » dont le siège social est à Auvers (Haute-Loire) organise, à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de l'affaire de la bête du Gévaudan, du 1^{er} janvier 2015 au 1^{er} juin 2015 un concours de dessins et (ou) peintures sur le thème de la Bête du Gévaudan. L'objectif est de permettre aux artistes, en laissant libre cours à leur imagination, de **représenter la Bête**.

Article 2 : les participants

Ce concours est ouvert à tous, adultes (à partir de 15 ans) comme enfants âgés de 5 à 15 ans (au 1^{er} juin 2015). Il est gratuit et s'adresse à chacun de manière individuelle. La participation à ce concours suppose l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 3 : les œuvres

Les dessins (ou peintures) doivent être réalisés obligatoirement au format A3 (29,7 X 42 cm) et le papier doit être de grammage minimum de 160 g / m². Les peintures pourront être réalisées sur châssis entoilés Figure No 6 ou Paysage No 6 (non encadrés). Toutes les techniques manuelles disponibles peuvent être utilisées pour la réalisation des dessins ou des peintures (feutres, gouache, huile, aquarelle, acrylique, crayons, découpages, collages...). Les techniques de dessins numériques ne sont pas acceptées. Au dos, pourra figurer un titre ou une courte légende très lisible. Chaque participant ne doit présenter qu'une seule œuvre.

Article 4 : l'envoi des œuvres

Les œuvres devront être envoyées dans un emballage approprié à l'adresse suivante :

**Association Au Pays de la Bête du Gévaudan
Mr SOULIER Bernard
Rue des écoles
43 350 SAINT PAULIEN**

Au verso de chaque œuvre doivent obligatoirement figurer **le nom, le prénom, l'adresse, un numéro de téléphone valide et, pour les enfants, la date de naissance ainsi que la signature de l'auteur (celle des parents pour les mineurs) précédée de la mention manuscrite « Règlement lu et approuvé »**. Ces informations doivent être clairement lisibles. La date de clôture de la remise des œuvres est fixée au **1^{er} juin 2015**, le cachet de la poste faisant foi.

Article 5 : les prix

Deux catégories seront primées : enfants et adultes. Des œuvres de chaque catégorie seront sélectionnées par un jury composé de membres de l'association et de personnes du monde artistique, les critères de jugement seront le respect du thème, l'originalité dans l'interprétation et les qualités graphiques appréciées, pour les enfants, par rapport à l'âge annoncé. **3 prix seront attribués dans chaque catégorie**. Les décisions du jury seront sans appel.

Les œuvres retenues seront visibles à la maison de la bête d'Auvers en juillet et août 2015 lors de l'exposition sur le thème des représentations de la bête du Gévaudan. Toutes les personnes dont les œuvres auront été retenues pour être exposées recevront une entrée gratuite pour visiter l'exposition 2015.

Les gagnants seront prévenus par courrier ou par téléphone. Une remise officielle des prix aura lieu à la maison de la bête d'Auvers à une date qui sera communiquée aux gagnants. Les lots non retirés à cette date seront à la disposition des gagnants à la maison de la bête d'Auvers jusqu'au 31 août 2015. Passé cette date, les lots ne pourront plus être retirés et resteront propriété de l'association.

Article 6 : retours et publications

Sur demande, les œuvres pourront être récupérées par les participants à partir du 1^{er} septembre 2015 selon des modalités définies au préalable avec les membres de l'association organisatrice. Les frais d'emballage et de retour des œuvres seront à la charge des demandeurs.

Du seul fait de leur inscription au concours, les participants autorisent l'association à reproduire et utiliser librement leurs œuvres dans toute opération promotionnelle et durant les expositions ultérieures de la Maison de la Bête, sans que cette utilisation puisse conférer aux auteurs un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du prix gagné. Le nom, le prénom et l'âge (pour les enfants) des auteurs des œuvres reproduites seront mentionnés.

L'association ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté ainsi qu'en cas d'un nombre de participants insuffisant, ce concours devait être modifié, reporté ou annulé.

Devenir membre de soutien pour l'association d'Auvers

L'accès à l'association d'Auvers « **Au pays de la bête du Gévaudan** » est ouvert à des membres de soutien. Pour une cotisation modique (10 euros par an), tout un chacun peut faire partie de cette association unanimement reconnue pour son sérieux et soutenir ses objectifs de « **préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan** ». Cette participation permet, sur présentation de la carte de membre de soutien, de bénéficier :

- D'une entrée adulte gratuite par an à l'exposition estivale d'Auvers.
- D'une participation adulte gratuite par an à une des randonnées estivales sur les traces de la bête du Gévaudan (dates sur le site de l'association).
- De bénéficier d'un petit « cadeau de bienvenue » lors de la première adhésion, cadeau à retirer à l'exposition d'Auvers.
- De retirer aussi chaque année à l'exposition estivale d'Auvers un exemplaire papier imprimé de la gazette de la bête.

Attention : L'association est gérée par un conseil d'administration de membres actifs (fermé). La carte de membre de soutien ne donne pas accès à l'Assemblée Générale ni au Conseil d'Administration.

À imprimer, découper ou photocopier puis à compléter et à adresser avec votre chèque de cotisation à la trésorière de l'association qui vous renverra votre carte annuelle d'adhésion vous permettant d'accéder aux services décrits ci dessus :

Marie BOUARD le bourg 43 170 LA BESSEYRE ST MARY

Association à caractère historique « Au pays de la bête du Gévaudan »

BULLETIN D'ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

Téléphone :

Mail :

Adhère à l'association d'Auvers « Au pays de la bête du Gévaudan » en tant que membre de soutien pour l'année **2015** et se déclare en accord avec les objectifs de l'association (article 2).

Ci-joint ma cotisation annuelle de 10 euros par chèque établi à l'ordre de « Association au pays de la bête du Gévaudan ».

Fait à le.....

Signature (obligatoire)

Article 2 : Cette association a pour but de préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan.

À AUVERS (Haute-Loire)

Au pays de la bête du Gévaudan

Une association loi 1901 à caractère historique vous propose de



VISITER LA MAISON DE LA BÊTE

Exposition ouverte tous les jours en juillet de 14h à 18h, en août et les week-ends de 14h à 19h. Découvertes à pied du pays de la bête en juillet et en août.

Contacts : Bernard SOULIER rue des écoles 43 350 SAINT-PAULIEN

Tél : 04 71 00 51 42 ou 06 17 89 76 92. Fax : 04 71 77 66 79

Internet : <http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/>

Le forum de la bête pourquoi participer ?

- Pour s'informer.
- Pour échanger des informations, des adresses, des documents.
- Pour faire connaître son travail, ses recherches, son avis.
- Pour entretenir sa passion de l'énigme de la bête.
- Pour préparer un mémoire, un dossier.

Le forum de la bête comment s'inscrire ?

- Se faire parrainer et inscrire par une relation, un ami.
- S'inscrire personnellement par e-mail ou depuis le site :

http://fr.groups.yahoo.com/group/la_bete_du_gevaudan/

La validation est faite dans la journée.

Une participation active n'est pas nécessaire, mais rappelez vous que si vous vous inscrivez, c'est que vous avez à recevoir mais aussi à donner.



Les deux responsables du forum :

- Gestionnaire : *Bernard Soulier* - adresse personnelle : shoes@club-internet.fr
- Co-gestionnaire : *Phil Barnson* - adresse personnelle : phil.1810.barnson@free.fr

Ils sont aussi les modérateurs de ce groupe et ils veillent au strict respect des règles de discussion en bannissant notamment toute attaque personnelle. Ils sont joignables tous les jours en principe !

Pour ceux qui désirent avoir dans leur collection les anciens numéros de la Gazette de la bête :

<http://www.labetedugevaudan.com/pages/gazettes.html>

Sites partenaires et autres participants :

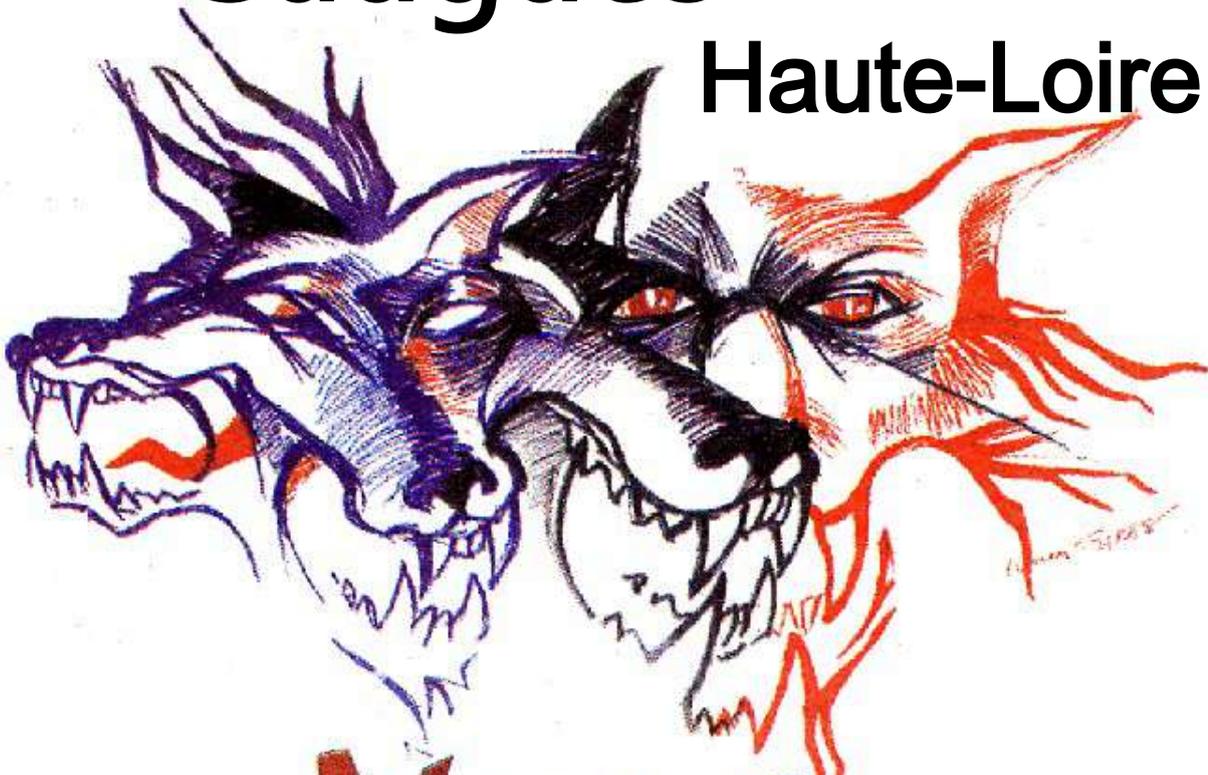
Pour leur présence et la qualité de leurs prestations en 2013.

Depuis le Gévaudan, la ville de Saugues et le village d'Auvers, la bête, les associations « Macbet » et « Au pays de la bête du Gévaudan », le Musée fantastique de la bête et la maison de la bête, Jean Richard et Bernard Soulier vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015



Saugues

Haute-Loire



MUSÉE de la fantastique du BÊTE GÉVAUDAN



Ouvert du 15 juin au 15 septembre

Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous

Tél. et fax : 04 71 77 64 22

Site internet : <http://www.musee-bete-gevaudan.com>

Contacts :

*Blandine GIRES - Route du Malzieu - 43170 SAUGUES - Tél. et fax 04 71 77 64 22
Ass. MACBET - Jean RICHARD - La Vacherie - 43170 SAUGUES - Tél. 04 71 77 80 67*